Conseil scolaire Viamonde

AVIS DE CONVOCATION

Réunion ordinaire du Conseil
(Séance publique)

Vous êtes par la présente convoqués à la

Réunion du	:	Conseil scolaire Viamonde
Date et heure	:	Le 23 janvier 2020 à 16 h
Endroit	:	**Provincial Ballroom South - 2nd Floor** **Sheraton Hotel** **123, rue Queen Ouest Toronto** **(ON) M5H 2M9**

Le numéro de téléphone à appeler en cas d'urgence : **(647-244-9631)**

Conseil scolaire Viamonde

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL
(Séance publique)

Le 23 janvier 2020 à 16 h
Provincial Ballroom South - 2nd Floor,
Sheraton Hotel 123, rue Queen Ouest
Toronto, ON M5H 2M9

ORDRE DU JOUR

Appel des membres

Reconnaissance en mémoire

Reconnaissance du territoire des Premières-Nations

1. Déclaration de conflit d'intérêts

2. **Affaires courantes:**

   2.1 Approbation de l'ordre du jour

   2.2 Adoption du procès-verbal de la séance publique de la réunion du 22 novembre 2019

   2.3 Questions découlant du procès-verbal de la séance publique de la réunion du 22 novembre 2019

   2.4 Adoption du procès-verbal de la réunion d'organisation du 6 décembre 2019

   2.5 Questions découlant du procès-verbal de la réunion d'organisation du 6 décembre 2019

3. Délégation (s'il y a lieu)

4. Rapport des élèves conseillères sur les activités dans les écoles

5. Rapports de la direction de l'éducation

5.1 Nouvelles du système

6. Rapports émanant des secteurs

6.1 **Communications et marketing**

6.1.1 Politique 1,02 – Défense des intérêts

6.1.2 Politique 1,11 – Hommage à la mémoire lors d'un décès

6.1.3 Politique 1,16 – Mise en berne des drapeaux

6.2 **Éducatifs**

6.2.1 Calendrier scolaire 2020-2021

6.3 **Ressources humaines**

6.3.1 Politique 4,29 – Mesures Disciplinaires

7. Avis de motion

8. Renseignements

8.1 Fiche de renseignements – correspondance

9. Suspension de la séance publique et passer en séance à huis clos

10. Adoption des résolutions de la séance à huis clos du point no 3.1.2 (Annexe B) et 3.2.1 et 3.3.2 en séance publique

11. Motion de la levée de la réunion

NON ADOPTÉ

PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE
(**Séance publique**)

Le 22 novembre 2019

Le Conseil se réunit en séance publique de 19 h 30 à 21 h 30 et de 23 h 31 à 23 h 32 au siège social de Toronto, au 116 Cornelius Parkway, Toronto, Ontario.

Membres présents :

Conseiller Benoit Fortin	Membre élu pour la partie est de la ville de Toronto
Conseiller Pierre Girouard	membre élu pour les municipalités régionales de Hamilton-Wentworth, Halton et Brant (vice-président du Conseil)
Conseillère Inés de la Roca	Élève conseillère élue, représentant les écoles secondaires
Conseiller Pierre Lambert	membre élu pour la municipalité de Haldimand-Norfolk, les comtés d'Oxford, Elgin, Lambton et la municipalité de Chatham-Kent
Conseillère Sylvie A. Landry	membre élue pour les comtés de Haliburton, Northumberland, Peterborough et Durham (présidente du Conseil)
Conseillère Geneviève Oger	membre élue pour la partie ouest de la ville de Toronto
Conseillère Karine Ricard	Membre élue pour la municipalité régionale de York
Conseillère Karelle Sikapi	élève conseillère élue, représentant les écoles secondaires (à partir de 18h50)
Conseiller Guillaume Teasdale	membre élu pour le comté d'Essex (par audio Skype)
Conseillère Véronique Emery	membre élue pour la municipalité régionale de Niagara (par audio Skype)
Conseiller Éric Lapointe	membre élu pour les comtés de Bruce, Grey, Simcoe et Dufferin

Réunion du Conseil (séance publique) Le 22 novembre 2019

Conseillère Chloë Robert membre élue pour la partie centre de la ville de Toronto (à partir de 21h00)

Membres absents :
Conseiller Yvon Rochefort membre élu pour la région de Peel

Membres de l'administration présents :
M. Martin Bertrand, directeur de l'éducation
M. Sébastien Fontaine, surintendant de l'éducation (audio/Skype)
Mme Claire Francoeur, directrice secteur des communications et du marketing
M. Miguel Ladouceur, directeur du SIEP
M. Michel Laverdière, surintendant de l'éducation
M. Hugues Kamga Wambo, surintendant de l'éducation par intérim
M. Jason Rodrigue, surintendant des affaires
Mme Marie-Josée Smith, directrice du secteur des ressources humaines
Mme Tricia Verreault, surintendante de l'éducation
M. Roland Desloges, adjoint à la surintendance de l'éducation par intérim
Mme Corine Céline, secrétaire de séances

Membre de l'administration absente :
Mme Sylvie Longo, surintendante exécutive de l'éducation

RECONNAISSANCE EN MÉMOIRE

Le vice-président demande à l'assemblée d'observer une minute de silence à l'intention des membres du personnel qui ont été éprouvés par le décès d'un de leurs proches.

RECONNAISSANCE DU TERRITOIRE DES PREMIÈRES-NATIONS

*Depuis plus de 15 000 ans, de nombreuses personnes ont vécu sur la terre où se situe **au siège social de Toronto**. Nous nous tenons sur le territoire des peuples autochtones de l'île de la Tortue où nous sommes uniquement dépositaires du territoire et que nous sommes tenus d'en assurer la pérennité pour les générations à venir.*
Grâce aux « Traités Williams signés en 1923 », les élèves et le personnel du Conseil scolaire Viamonde sont reconnaissants d'avoir l'occasion de travailler, de jouer et de s'épanouir sur ce territoire.

Réunion du Conseil (séance publique) Le 22 novembre 2019

1. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Il n'y a aucune déclaration de conflit d'intérêts.

2. AFFAIRES COURANTES

2.1 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Conseiller Fortin, appuyé par conseiller Lapointe propose :

QUE l'ordre du jour soit approuvé.

La motion est adoptée.

2.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 18 OCTOBRE 2019

Conseiller Girouard, appuyé par conseiller Fortin propose:

QUE le procès-verbal de la réunion du 18 octobre 2019 soit approuvé.

La motion est adoptée.

3. RÉPONSES AUX DÉLÉGATIONS DU 27 SEPTEMBRE 2019 (séance tenante)

Les membres du Conseil reçoivent des lettres de réponses qui seront envoyées aux membres des délégations suite à leur présentation le 27 septembre 2019 à la réunion du Conseil.

Conseiller Lambert, appuyé par conseiller Lapointe propose :

QUE les lettres de réponses aux délégations soient reçues et acheminées aux membres des délégations.

La motion est acceptée.

4. PRÉSENTATION LIÉE AUX INITIATIVES PRIORITAIRES DU PLAN STRATÉGIQUE

4.1 Bien être et sécurité

Les membres du conseil visionnent la vidéo de (Bien-être et sécurité) présentée par l'administration. La vidéo nous présente comment, dans son plan stratégique pluriannuel, le Conseil Viamonde s'engage à s'assurer que le personnel ainsi que les élèves évoluent dans un environnement sain et sécuritaire. Plusieurs programmes sont offerts dans nos écoles, entre autres le programme « Master mind» pour nos élèves de l'élémentaire afin de favoriser leur bien-être et un climat scolaire positif. Les activités sont principalement sur la détente et la gestion du stress, la prise de conscience et la pensée et imagerie positive qui permet de garder ce climat scolaire positif tout le long de l'année.

Au palier secondaire, le programme « Élève du mois » a été mis en place pour reconnaitre et célébrer les valeurs mises de l'avant par l'école. Le programme de « soutien comportemental positif », dans nos écoles, contribue à l'apprentissage et au succès de tous nos élèves. L'approche récompense les élèves qui adoptent les bons comportements.
Les cercles réparateurs aident les élèves à exprimer leurs besoins et respecter les autres tout en trouvant des solutions pour régler leurs différences de manière harmonieuse.

Dans le cadre de la stratégie ontarienne en équité et en éducation inclusive, de la formation a été offerte aux membres du personnel et aux élèves impliqués dans les alliances gaies-hétéros. Ce furent des belles occasions de partages et d'échanges.
Un système sera aussi mis en place par le Conseil Viamonde pour dénoncer l'intimidation. Il y aura des formations pour le personnel et les élèves pour bâtir la capacité en santé mentale.

Pendant le mois de novembre, il y a eu une semaine sur la sensibilisation de l'intimidation à travers nos écoles. Plusieurs activités ont été organisées durant cette semaine.

Pour soutenir le bien être, la santé mentale et la sécurité, de nombreuses ressources ont été créées afin d'aider les directions d'écoles et le personnel de nos écoles Viamonde.

Avec une période d'échange, conseillère Thibodeau, appuyée par conseiller Fortin propose :

Que la présentation liée aux initiatives prioritaires du plan stratégique sur bien-être et sécurité soit reçue.

La motion est adoptée.

5. **RAPPORT DES ÉLÈVES CONSEILLERES SUR LES ACTIVITES DANS LES ECOLES**

À tour de rôle, Inés de la Roca et Karelle Sikapi, présentent les diverses activités organisées au sein des écoles, et ce, depuis la dernière réunion du Conseil.

En bref :

Dans nos écoles du Conseil Viamonde, les élèves ont déjà reçu leurs premiers bulletins pour l'année et les rencontres parents-enseignants ont pris fin la semaine dernière. Autrement, les projets par les étudiants commencent à se réaliser de plus en plus à travers les écoles de notre conseil, ce qui fait un rapport mensuel très divers pour novembre!

Le mois de novembre 2019 marque la troisième année de l'offre de la formation SafeTalk auprès des jeunes de la 9e à la 12e année qui a pour but de les sensibiliser à la prévention du suicide. À la fin de la journée, les élèves sont désormais aptes à reconnaître les appels à l'aide de personnes ayant des pensées suicidaires, à entrer en relation avec elles et à les mettre en contact avec les ressources appropriées. Des sessions de formation ont été offertes les 6, 13 novembre, dans les régions désignées du conseil et d'autres sessions sont prévues les 26 et 27 novembre.

Le 11 novembre fut le Jour du Souvenir, un jour où tous les Canadiens se souviennent des hommes et des femmes qui ont servi et qui se sont sacrifiés pour notre pays. Toutes les écoles ont célébré cette journée et se sont rassemblées à la 11e heure pour faire une pause, pour se souvenir. Quelques exemples d'événements qui ont eu lieu lors de la cérémonie entre autres des présentations des vétérans, la reconnaissance des peuples autochtones, la distribution des coquelicots, la présentation du poème Au champ d'honneur et des actes musicaux des élèves talentueux. Finalement, nous ne pouvons pas oublier de mentionner l'élément le plus sacré, mais central au Souvenir : la période de deux minutes de silence.

Norval-Morrisseau

À l'école secondaire Norval-Morrisseau, les élèves du club UNIS ont organisé un dîner multiculturel le 19 novembre, où tous les profits de la vente de billets, au coût de 5$ chacun, seront versés au projet UNIS contre la famine. Ils ont aussi participé à un congrès au centre-ville le 20 novembre au sujet de la journée nationale de l'enfant.
Les élèves du conseil étudiant sont à organiser un événement de 30 heures de la famille qui se déroulera les 28 au 29 novembre. C'est un défi qui sensibilise les jeunes et offre une chance d'apprendre davantage sur un des plus grands enjeux du monde – la pauvreté (famine). Pendant les 30 heures, les élèves participants ne pourront pas manger ni utiliser des appareils électroniques. Un don minimum de 20$ est nécessaire pour participer et tous les profits seraient donnés à une charité du Grand-Toronto.

Gaétan-Gervais
Le 1er novembre, les élèves de la 11e et de la 12e année sont allés au Centre de Sciences à Toronto pour assister à un laboratoire sur la génétique et approfondir leurs connaissances en biologie.
Le 11 au 15 novembre, le conseil étudiant a organisé un événement intitulé « Sports de la Jungle ». Le gymnase de l'école a été transformé en jungle et avait des obstacles amusants qui ont été installés temporairement comme des murs d'escalade et des filets. Il s'agit d'un projet qui avait pour but d'encourager les élèves de participer dans des activités sportives.

Toronto-Ouest
Le 6 novembre, Toronto-Ouest a organisé une journée de transition pour les élèves de la 8e année qui rentreront l'année prochaine au secondaire. Il s'agit d'une journée où les jeunes pouvaient poser des questions aux enseignants et se renseigner au sujet des cours, les programmes offerts, le système de crédits et les heures du bénévolat, afin de faciliter la transition au secondaire.

Franco-Niagara
Le 15 novembre, les élèves de l'équipe d'impro ont offert une formation d'improvisation aux élèves de l'élémentaire. Le travail d'équipe, les rires et la francophonie étaient à l'honneur.
Lors de la semaine du 18 au 21 novembre, l'école Franco-Niagara s'est rassemblée pour prendre position contre toute forme de violence et d'intimidation. Elle a accueilli une nouvelle mascotte : un lion qui s'appelle

Léonidas. Elle fait rappeler l'importance d'agir, de dénoncer et de soutenir les victimes dans des situations de violence.

Collège Français

Le 8 novembre, les élèves du Collège Français ont eu la chance de participer à une formation de DJ menée par les animateurs culturels. À la fin, ils ont présenté leurs rythmes et mélodies à toute l'école. C'était très impressionnant!

Le 7 novembre, le personnel a organisé un grand déjeuner pour toute l'école. Les parents, les enseignants, les élèves et le reste du personnel ont été invités à déguster la nourriture savoureuse.

Gabriel-Dumont

Lors de la première semaine de novembre, il y a eu l'élection pour le conseil étudiant. Des élèves se sont présentés comme candidats et candidates pour les postes de représentants de niveau. Deux élèves ont été élus comme représentants de la septième année et deux autres comme représentants de la huitième année.

Afin d'être impliqué dans le mouvement Movember, le conseil étudiant organise une vente de biscuits chaque vendredi. Tous les profits seront versés à l'organisation canadienne de Movember.

Franco-Jeunesse

A Franco-Jeunesse, lors de la semaine du Jour du Souvenir, les élèves ont participé au congrès « La Rencontre du Canada » qui a eu lieu à Ottawa. Les participants ont eu la chance de faire une tournée du Parlement canadien et ont rencontré des personnes incroyables avec des histoires inspirantes lors des tables rondes.

En début de novembre, les téléphones cellulaires sont interdits dans les salles de classe. Pendant le cours les jeunes les déposent dans une boîte sauf si l'enseignant autorise l'utilisation à des fins pédagogiques.

Plusieurs écoles ont tenu une soirée porte ouverte pour permettre aux parents de visiter les lieux et apprendre davantage sur les écoles. Nous espérons que les parents ont été convaincus qu'une école Viamonde est ce qu'il faut pour l'épanouissement de leur enfant.

Le 6 novembre, les élèves de la 9e année sont allés au lieu de travail de leurs parents pour vivre une expérience d'immersion dans le monde du travail et refléter sur leurs plans postsecondaires. Des jeunes ont passé la journée dans des écoles, des plateaux de tournage, des cabinets d'avocats et même des casernes de pompiers entre autres.

Ronald-Marion et **Jeunes-Sans-Frontières** ont profité de l'absence des élèves de la 9e pour en faire une journée d'intégration au secondaire pour les élèves de la 8e année. Les élèves ont suivi l'horaire typique d'un élève de la 9e et ont même été accordés le droit de sortir s'acheter à mange à l'heure du dîner.

Le 11 novembre, les écoles de Viamonde ont commémoré les sacrifices de toutes les personnes ayant joint les forces armées, notamment lors des deux grandes guerres mondiales. Karelle été l'invitée à lire la promesse de la jeunesse près du cénotaphe de Pickering, promettant alors au nom de la jeunesse de nous souvenir tous les jeunes soldats qui ne pourront retrouver ce qu'ils ont perdu à la guerre.

À David-Saint-Jacques, une rencontre Skype a eu lieu avec un lieutenant de guerre du Canada pour le jour du Souvenir. Il a fait plusieurs missions de paix dans des pays étrangers, quoiqu'il ne soit pas parti aux champs de bataille.

Lors de la période des élections, les élèves de la 9e année de **Ronald-Marion** ont été assignés la tâche de faire connaitre les partis politiques aux autres élèves du secondaire. Ainsi, ils ont préparé des expositions d'affiches dans le foyer de l'école, permettant aux autres élèves de faire le tour de la foire politique pour apprendre davantage sur les différentes plateformes politiques. La prochaine journée, les élèves du secondaire ont été invités à voter pour le candidat de leur choix. Les résultats ont été annoncés le lendemain; le parti libéral qui eut le plus de votes.

Le 15 octobre, les élèves du secondaire de **Ronald-Marion** ont assisté à une conférence de l'organisme « Projet 3% », un organisme à but non lucratif qui lutte contre le changement climatique en instruisant les jeunes sur les conséquences du réchauffement climatique. Les conférenciers ont informé les élèves de l'impact de leurs actions sur l'environnement pour amener les élèves à réfléchir de leurs actes et des manières de les rendre plus écologiques.

Les élèves de **Ronald-Marion** ont profité d'une soirée dansante en partenariat avec Étienne-Brûlé. Plusieurs jeunes se sont dirigés à Pickering pour profiter d'une soirée animée par des élèves de Ronald-Marion. Des collations étaient en vente lors de l'événement.

À **Étienne-Brûlé**, les élèves ont eu la chance de se faire entendre auprès de la direction lors de rencontres avec chaque année scolaire animée par la direction. Lors de cette rencontre mensuelle, ils ont discuté

de bons moments et aussi des défis auxquels ils ont fait face le mois précédent pour commencer le nouveau mois du bon pied. Les élèves ont eu la chance de poser des questions à la direction.

Lors du mois de novembre, les garçons à **Étienne-Brûlé** sont encouragés à laisser pousser leurs barbes pour sensibiliser les élèves des enjeux auxquels font face les garçons qui passent souvent inaperçus ou sont stigmatisés, tels que la santé mentale, le cancer de la prostate et la prévention du suicide.

Le 24 octobre, à **George-P.-Vanier**, les élèves des cours de français et d'art visuel ont eu la chance d'assister à une pièce de théâtre en français au Théâtre de Toronto.

Dans le cadre du cours d'art, des élèves à **De Lamothe-Cadillac** ont fait des projets de collage en utilisant des photos.

À **Jeunes-Sans-Frontières**, l'esprit d'école était très présente lors d'une joute de basketball contre une école de la région. Lors de la mi-temps, l'équipe de danse a présenté une chorégraphie avec beaucoup de succès et d'acclamations de la foule.

À Barrie, les élèves de **Roméo-Dallaire** ont visité différents lieux en octobre entre autres le 18 les élèves de la 12e année ont visité l'université Ontario Tech à Oshawa, tandis que les élèves de la 10e année sont allés au musée de Simcoe dans le cadre du cours d'histoire. Le 22, les élèves de la 12e sont partis derechef, cette fois pour visiter l'université de Guelph. L'équipe de course de fond de **Roméo-Dallaire** s'est aussi dirigée à Huntsville le 22 octobre pour une compétition de course de fond. Malgré la température qui baisse, les participants ont fait de leur mieux pour bien représenter l'école lors de la compétition.

Conseiller Fortin, appuyé par conseillère Thibodeau, propose donc :

QUE le rapport des élèves conseillères sur les activités dans les écoles soit reçu.

La motion est adoptée.

6. RAPPORT DE LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION

6.1 Nouvelles du système

Une élève Viamonde à la conférence de Michelle Obama

Le vendredi 11 octobre, c'est avec fierté que Mandeq Ibrahim, élève de la 11e année de l'École secondaire Georges-P.-Vanier, a entendu la conférence donnée par Mme Michelle Obama. Elle a été choisie pour y assister en se démarquant positivement dans son école et par son leadership. Grâce au Conseil scolaire Viamonde et à TFO, la grande admiratrice de l'ex-première dame des États-Unis a pu réaliser un rêve et entendre de vive voix les propos stimulants de son idole.

Élections fédérales

En marge de la dernière élection fédérale, des élèves de l'Académie de la Tamise à London ont eu l'occasion d'en apprendre davantage sur la démocratie et de se familiariser avec le processus électoral. Lors d'un débat, les jeunes ont écouté et même questionné une candidate et deux candidats aux élections. Par la suite, elles et ils ont eu la chance de participer à une simulation de vote, et accorder leur appui au parti politique de leur choix. Cette expérience a permis aux élèves de faire preuve d'un esprit critique et créatif, tout en apprenant le système et les enjeux de notre système électoral.

Semaine des traités

Dans le cadre de la semaine de reconnaissance des traités autochtones, Viamon a accueilli M. Jonathan Lainey de la Nation huronne-wendat de Wendake. Il a expliqué aux élèves de 10e années l'importance des traités et leur impact encore aujourd'hui. Grâce à Idello et TFO, les propos de M. Lainey ont été diffusés en direct de l'auditorium de l'École secondaire Toronto Ouest dans toutes les écoles de langue française de la province.

Immigration francophone

Du 3 au 9 novembre, Viamonde a célébré la semaine de l'immigration francophone. Nous en avons profité pour afficher fièrement notre identité "franco-véritable"! Plusieurs écoles ont participé à des activités dans la communauté visant à valoriser l'impact et la place des populations immigrantes francophones au sein de notre communauté.

Invitons nos Jeunes au Travail

Dans le cadre de la journée « Invitons nos jeunes au Travail » du 6 novembre dernier, des élèves de Viamonde se sont projetés dans l'avenir en accompagnant des adultes dans leur milieu de travail. Cette journée a pour but de familiariser les élèves à ce qui les attendent lorsqu'elles et ils débuteront leur carrière.

11 novembre

La semaine dernière, pour commémorer le jour du Souvenir, tous les élèves du Conseil scolaire Viamonde ont pris un temps d'arrêt afin de rendre hommage aux combattants qui se sont sacrifiés en service de notre pays. Que ce soit par l'entremise de montages vidéo, d'affiches ou de bricolages, les écoles Viamonde ont souligné l'importance de cette journée pour les Canadiennes et les Canadiens. Plusieurs militaires actifs ou à la retraite ont visité les écoles et parlé de leur expérience dans les forces armées avec les élèves.

Fête commémorative à l'École élémentaire Micheline-Saint-Cyr

Les élèves de l'École élémentaire Micheline-Saint-Cyr de Toronto étaient pleins d'entrain lors de l'inauguration de leur nouvelle structure de jeu le 12 novembre dernier. Le projet s'est concrétisé grâce à l'appui du conseil d'école qui a organisé une campagne de financement pour l'occasion sous le leadership de la directrice de l'école, Mme Mirela Lonian. Lors cette même inauguration, 17 arbres ont été plantés à l'école en l'honneur du Colonel Samuel-Bois-Smith qui a déjà été propriétaire du terrain où se trouve l'école.

Semaine anti-intimidation

Depuis lundi nous vivons la semaine de sensibilisation et de prévention de l'intimidation. Même si ce thème est présent dans les écoles durant toute l'année scolaire, Viamonde se fait un devoir de souligner la semaine thématique par des activités ciblées et surtout le lancement de son concours Artmonie qui permet de récompenser les initiatives des écoles qui sont les plus porteuses de messages positifs pour contrer l'intimidation.

Semaine de l'éducation internationale

Cette semaine est aussi l'occasion de souligner les efforts des élèves internationaux qui ont quitté leur famille pour un semestre ou une pleine année scolaire afin de poursuivre leurs études au Canada. Viamonde

accueille plusieurs jeunes cette année qui nous proviennent notamment d'Europe.

Conseiller Lapointe, appuyé par conseillère Ricard, propose donc :

Que le rapport de la direction de l'éducation sur les nouvelles du système soit reçu.

La motion est adoptée.

6.2 **Plan opérationnel de la direction de l'éducation : bilan 2019 et plan 2020**

Le directeur de l'éducation présente le bilan du plan opérationnel pour 2019 et le plan 2020 aux membres du conseil.

Après des échanges de vues, conseiller Lambert, appuyé par conseiller Fortin propose donc :

Que le rapport et ses annexes, daté du 22 novembre 2019, sur le « Plan opérationnel de la direction de l'éducation : bilan 2019 et plan 2020 » soit reçu.

La motion est adoptée.

7. RAPPORTS ÉMANANT DES SECTEURS

7.1 Affaires

7.1.1 **États financiers 2018-2019**
(M Claude Seguin se joint par audio seulement pour ce point)

Les membres du Conseil prennent connaissance des états financiers 2018-2019. Le surintendant des affaires, fait un survol de ce rapport, à la suite de l'audit par le vérificateur externe ainsi du rapport sur les variances entre les résultats et le budget révisé 2018-2019. Il est donc recommandé aux membres du Conseil d'adopter les états financiers pour l'année scolaire 2018-2019, incluant les affectations statutaires et les affectations des comptes et du surplus tel que présenté par l'administration.

Il précise que le surplus de 6 953 616 $ que le Conseil a dégagé est principalement causé par le traitement comptable des achats de terrain subventionnés par le Ministère. Le déficit opérationnel de 1 537 759 $ se compare au déficit de 1 987 509 $ approuvé lors du budget révisé.

Après une période de questions, conseillère Thibodeau, appuyée par conseiller Fortin, propose:

QUE le rapport daté du 22 novembre 2019 sur les états financiers 2018-2019 soit reçu.

La motion est adoptée.

Affectation statutaire

Conseiller Fortin, appuyé par conseiller Lapointe, propose:

QUE l'affectation statutaire de 8 491 375 $ soit affectée au surplus non disponible.

QUE le solde du surplus annuel de 699 739 $ soit affecté à l'excédent de fonctionnement accumulé.

Les motions sont adoptées.

Affectations entre comptes de surplus :

Conseiller Fortin, appuyé par conseiller Lapointe, propose:

QUE soit affecté de l'excédent de fonctionnements accumulé :

- 2 871 163 $ au compte de surplus pour les nouvelles écoles; soit Kitchener Waterloo et Micheline-Saint-Cyr;

QUE soit affecté à l'excédent de fonctionnements accumulé :

- 358 267 $ du compte de surplus de salles de classe pour les budgets des écoles et le budget informatique des écoles;
- 1 185 671 $ du compte de surplus des projets différés;
- 26 885 $ du compte de surplus pour les intérêts sur la dette non-supportée;

- 69 056 $ du compte de surplus du fonds d'amortissement du TDSB;
- 276 748 $ du compte de surplus pour les projets d'immobilisation engagés pour la dépense d'amortissement associée;
- 10 571 $ du compte de surplus pour le projet de réaménagement du siège social;
- 310 303 $ du compte de surplus programmation représentant les montants pour l'équipement de Viola-Léger et Paul-Demers;

QUE soit affecté au surplus de projets d'immobilisation engagés:

- 1 219 195 $ du compte de surplus pour les nouvelles écoles;
- 75 648 $ du compte de surplus pour le siège social;

Les motions sont adoptées.

Approbation des états financiers

Conseiller Lambert, appuyé par conseillère Ricard, propose:

Qu'à la suite de la recommandation du comité de vérification du Conseil que le Conseil approuve l'adoption des états financiers pour l'année scolaire 2018-2019 tels que présentés :

La motion est adoptée.

7.2 **Éducatifs**

7.2.1 **Sondage de satisfaction 2018-2019**

Les membres du Conseil examinent le rapport sur le Sondage de satisfaction 2018-2019 qui fut administré auprès des parents, tuteurs et tutrices, ainsi qu'auprès des élèves et membres du personnel du CSViamonde. Le directeur de l'éducation apporte des précisions à la suite des questions posées par les membres.

Après des échanges de vues sur ce dossier, conseiller Lambert, appuyé par conseiller Fortin, propose :

QUE le rapport en date du 22 novembre 2019 intitulé : « Résultats des sondages de satisfaction auprès des parents,

tuteurs et tutrices, élèves et membres du personnel du Conseil scolaire Viamonde» soit reçu.

La motion est adoptée.

7.2.2 **Plan d'amélioration du Conseil (PAC) 2019-2020**

Le Directeur de l'éducation présente aux membres du Conseil le plan d'amélioration du Conseil pour le rendement des élèves M-12 (PAC 2019-2020) comme demandé par le Ministère de l'Éducation. Le Conseil Viamonde élabore annuellement un plan dans le but d'améliorer le rendement et le bien-être des élèves.

Après avoir pris connaissance du rapport, conseiller Fortin, appuyé par conseiller Lapointe, propose :

QUE le rapport en date du 22 novembre 2019 intitulé « Plan d'amélioration du Conseil pour le rendement des élèves M-12 (PAC 2019-2020) » et son annexe soit reçu.

La motion est adoptée.

7.2.3 **Réunions No 3 et No 4 du CCED – 12 novembre 2019**
(Pages 20-23)

Après avoir pris connaissance du rapport nº 3 et nº 4 de la réunion CCED du 12 novembre 2019, conseillère Ricard, appuyée par conseiller Lapointe, propose:

QUE le rapport no 3 du CCED (2019-2020) présenté soit reçu.

QUE le Conseil approuve la mise en candidature de M. Yakabue (Papy) Yangongo à titre de membre représentant du Toronto North Support Services.

QUE le Conseil approuve la mise en candidature de Mme Nathalie Pelletier à titre de membre représentant la Clé d'la Baie.

Les motions sont adoptées.

Les membres prennent ensuite connaissance du rapport no 4 de CCED, conseiller Fortin, appuyé par conseiller Lapointe, propose :

QUE le rapport no 4 du CCED (2019-2020) soit reçu.

La motion est adoptée.

7.2.4 **Révision de la politique 3,06 – Éducation environnementale**

Après avoir pris connaissance du politique 3,06 sur l'éducation environnementale et de ses légères modifications proposées, conseillère Robert appuyée par conseiller Fortin, propose:

Que le rapport en date du 22 novembre 2019 intitulé Révision de la politique 3,06 sur l'éducation environnementale soit reçu.

Que la politique révisée soit envoyée aux instances habituelles pour fins de consultation.

Les motions sont adoptées.

7.2.5 **Adoption politique 3,11 – Utilisation d'un animal d'assistance par les élèves**

Les membres du Conseil prennent connaissance de la politique 3,11- *Utilisation d'un animal d'assistance par les élèves*.

Après une série de questions, conseillère Oger appuyée par conseiller Fortin, propose :

QUE le rapport en date du 22 novembre 2019, intitulé Adoption Politique 3,11 utilisation d'un animal d'assistance par les élèves soit reçu.

QUE l'adoption de la politique 3,11 soit approuvée.

Les motions sont adoptées.

7.2.6 **Révision de la Politique 3,36 – Frais pour le matériel et les activités d'apprentissage**

Les membres du Conseil examinent la politique sur les frais pour le matériel et les activités d'apprentissage.

Conseiller Fortin, appuyé par conseiller Lambert propose donc :

QUE le rapport et ses annexes, en date du 22 novembre 2019, intitulé Révision de la politique 3,36 Frais pour le matériel et les activités d'apprentissage soit reçu.

QUE la politique révisée soit envoyée aux instances habituelles aux fins de consultation.

Les motions sont adoptées.

7.2.7 **SORTIES ÉDUCATIVES**

Le rapport sur les sorties éducatives est présenté aux membres tout en respectant la politique 3,26 du CS Viamonde sur les sorties éducatives.

Après en avoir pris connaissance du rapport, conseiller Lapointe, appuyé par conseillère Oger, propose :

Que le rapport en date du 22 novembre 2019 intitulé « Sorties éducatives » soit reçu.

Conseiller Lambert, appuyé par conseillère Thibodeau, propose :

Que les demandes pour les sorties dont le présent rapport fait l'objet soient approuvées.

Les motions sont adoptées.

8 **CONGRÈS DE LA FNCSF**

L'élève conseillère, Inés de la Roca nous parle de la belle expérience vécue lors du déroulement du Congrès qui s'est tenu du 24 au 26 octobre 2019 à Winnipeg. Elle profite de l'occasion pour

remercier le Conseil de lui avoir donné la chance de participer à ce congrès qui offre aux élèves non seulement une perspective plus large de la francophonie, mais aussi la possibilité de côtoyer des participantes et participants du monde de l'éducation, faire du réseautage et connaître les diverses réalités de l'éducation en langue française à l'échelle nationale. Elle nous revient avec beaucoup d'idées en tête afin de partager avec les élèves.

Conseillère Thibodeau, appuyée par conseiller Fortin, propose par la suite :

QUE le rapport verbal de représentation à la FNCSF soit reçu.

La motion est adoptée.

9. **CONGRÈS DE L'AFO**

L'élève conseillère, Mlle Karelle Sikapi, à représenter le Conseil au congrès de l'AFO souligne que cet événement était un succès avec une participation de beaucoup de délégués provenant de divers organismes scolaires, universitaires et communautaires. Ce fut une belle expérience et des échanges de vues intéressants.

Karelle exprime sa reconnaissance au Conseil de l'avoir nommé pour représenter le Conseil à ce congrès. Elle souligne également que participer à ce congrès fût très enrichissant au point de vue du réseautage.

Conseiller Lapointe, appuyé par conseiller Fortin, propose par la suite :

QUE le rapport verbal de représentation au congrès annuel 2019 de l'AFO soit reçu.

La motion est adoptée.

10. **AVIS DE MOTION**

Aucun.

11. **ADOPTION DES RÉSOLUTIONS DE LA SÉANCE À HUIS CLOS EN SÉANCE PUBLIQUE**

Conseiller Fortin, appuyé par conseillère Ricard propose :

QUE les résolutions adoptées en séance à huis clos pour les points mentionnés ci-après soient rapportées en séance publique.

La motion est adoptée.

12. **SUSPENSION ET LEVÉE DE LA RÉUNION**

À 21 h 30, conseiller Lambert, appuyé par conseillère Oger, propose :

QUE la séance publique soit suspendue et que les membres se réunissent en séance à huis clos.

La motion est adoptée.

À 23 h 31, de retour de la séance à huis clos et l'ordre du jour étant épuisé, conseillère Thibodeau, appuyée par conseiller Fortin, propose :

QUE la réunion soit levée.

La motion est adoptée.

Le directeur de l'éducation, **La présidente du Conseil,**

Martin Bertrand **Sylvie A. Landry**

Réunion du Conseil (séance publique) Le 22 novembre 2019

RAPPORT N^{O} 3 (2019-2020)
COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

Le 22 novembre 2019

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Le comité a tenu la rencontre n° 3 de 17 h 30 à 18 h 10 le 12 novembre 2019 au siège social de Toronto, sous la présidence de conseiller Fortin.

Membres du Conseil
M. Benoit Fortin, conseiller scolaire, CSViamonde
M. Éric Lapointe, conseiller scolaire, CSViamonde
Mme Geneviève Oger, conseillère scolaire, CSViamonde (audio-Skype)

Membre du Conseil absente
Mme Chloë Robert, conseillère scolaire, CSViamonde

Représentants d'organismes
Mme Manoushka Aimable, représentante du Centre francophone de Toronto (audio-Skype)
Mme Marguerite Schabas, représentante d'Autism Ontario – Metro Toronto Chapter (audio-Skype)
Mme Stephanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto

Représentants d'organismes absents
M. Wadih Beheit, représentant de La Clé d'La Baie
Mme Lara Pietrolungo, directrice, Boomerang Health

Observateur et observatrice :
M. Yakabue (Papy) Yangongo, représentant de Toronto North Support Services (audio-Skype)
Mme Nathalie Pelletier, représentante de la Clé d'La Baie

Membres de l'administration présents :
Mme Michelle Dalcourt, directrice des services aux élèves
Mme Renée Gauthier, directrice des services aux élèves
M. Roland Desloges, adjoint à la surintendance de l'éducation par intérim
M. Michel Laverdière, surintendant de l'éducation
Mme Corine Céline, secrétaire de séances

Réunion du Conseil (séance publique) Le 22 novembre 2019

Voici le lien pour accéder à la documentation de la réunion :
https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation_des_Comites/1._Rencontre_3_CCED.pdf

Votre comité vous informe :

1. Qu'il a pris connaissance du Programme d'intervention intensive en lecture et en écriture (IILÉ) pour les élèves de la 1re année et la 7e année.

2. Qu'il a reçu un rapport du surintendant de l'éducation concernant l'ajout d'un organisme pour participer au CCED. Le **Toronto North Support Services** a soumis le nom d'un représentant francophone. Vous trouverez ci-après une recommandation du comité à cet effet.

3. Qu'il a reçu un rapport du surintendant de l'éducation concernant le changement de **représentation de la Clé d'la Baie** et la mise en candidature d'un membre de cet organisme au CCED. Vous trouverez ci-après une recommandation du comité à cet effet.

IL EST DONC RECOMMANDÉ :

QUE le rapport nº 3 du CCED (2019-2020) présenté soit reçu.

QUE le Conseil approuve la mise en candidature de M. Yakabue (Papy) Yangongo à titre de membre représentant du Toronto North Support Services.

QUE le Conseil approuve la mise en candidature de Mme Pelletier à titre de membre représentant la Clé d'la Baie.

Le surintendant de l'éducation, **Le président du comité,**

Michel Laverdière **Benoit Fortin**

Reçu au Conseil le 23 janvier 2020.

Réunion du Conseil (séance publique) Le 22 novembre 2019

RAPPORT N^{O} 4 (2019-2020)
COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

Le 22 novembre 2019

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Le comité a tenu la rencontre n° 4 de 18 h 15 à 19 h le 12 novembre 2019 au siège social de Toronto, sous la présidence de conseiller Fortin.

Membres du Conseil
M. Benoit Fortin, conseiller scolaire, CSViamonde
M. Éric Lapointe, conseiller scolaire, CSViamonde
Mme Geneviève Oger, conseillère scolaire, CSViamonde (audio-Skype)

Membre du Conseil absente
Mme Chloë Robert, conseillère scolaire, CSViamonde

Représentants d'organismes
Mme Manoushka Aimable, représentante du Centre francophone de Toronto (audio-Skype)
Mme Marguerite Schabas, représentante d'Autism Ontario – Metro Toronto Chapter (audio-Skype)
Mme Stephanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto

Représentants d'organismes absents
M. Wadih Beheit, représentant de La Clé d'La Baie
Mme Lara Pietrolungo, directrice, Boomerang Health

Observateur et observatrice :
M. Yakabue (Papy) Yangongo, représentant de Toronto North Support Services (audio-Skype)
Mme Nathalie Pelletier, représentante de la Clé d'La Baie

Membres de l'administration présents :
Mme Michelle Dalcourt, directrice des services aux élèves
Mme Renée Gauthier, directrice des services aux élèves
M. Roland Desloges, adjoint à la surintendance de l'éducation par intérim
M. Michel Laverdière, surintendant de l'éducation
Mme Corine Céline, secrétaire de séances

Réunion du Conseil (séance publique) Le 22 novembre 2019

Voici le lien pour accéder à la documentation de la réunion :
https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation_des_Comites/Rencontre_4.pdf

Votre comité vous informe :

4. Qu'il a reçu un rapport des données sur les élèves qui bénéficient des programmes et services en enfance en difficulté.

5. Qu'il a reçu trois lettres adressées au Ministère de l'Éducation Stephen Lecce, provenant du Conseil scolaire catholique Providence

   a) La moyenne du nombre d'élèves dans les classes;

   b) Le projet de la Loi 44;

   c) Le modèle de financement provincial.

6. Que la prochaine rencontre, No. 5 se tiendra le 14 janvier 2020 par audioconférence.

IL EST DONC RECOMMANDÉ :

QUE le rapport nº 4 du CCED (2019-2020) soit reçu.

Le surintendant de l'éducation, **Le président du comité,**

Michel Laverdière **Benoit Fortin**

Reçu au Conseil le 23 janvier 2020

NON ADOPTÉ

PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION INAUGURALE ET D'ORGANISATION
DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Le 6 décembre 2019

Le Conseil se réunit en séance publique de 19 h 30 à 21 h 35 dans la salle du Conseil du siège social sis au 116, Cornelius Parkway, Toronto, Ontario.

Membres présents :

Conseillère Véronique Emery	membre élue pour la municipalité régionale de Niagara
Conseiller Benoit Fortin	Membre élu pour la partie est de la ville de Toronto
Conseiller Pierre Girouard	membre élu pour les municipalités régionales de Hamilton-Wentworth, Halton et Brant
Conseiller Inés de la Roca	Élève conseillère élue, représentant les écoles secondaires
Conseiller Pierre Lambert	membre élu pour la municipalité de Haldimand -Norfolk, les comtés d'Oxford, Elgin, Lambton et la municipalité de Chatham-Kent
Conseillère Sylvie Landry	membre élue pour les comtés de Haliburton, Northumberland, Peterborough et Durham
Conseiller Éric Lapointe	membre élu pour les comtés de Bruce, Grey, Simcoe et Dufferin
Conseillère Geneviève Oger	membre élue pour la partie ouest de la ville de Toronto
Conseillère Chloë Robert	membre élue pour la partie centre de la ville de Toronto (audio-Skype)
Conseiller Yvon Rochefort	membre élu pour la région de Peel
Conseillère Karine Ricard	Membre élue pour la municipalité régionale de York
Conseiller Guillaume Teasdale	membre élu pour le comté d'Essex
Conseillère Pascale Thibodeau	membre élue pour la municipalité régionale de Waterloo et les comtés de Wellington, Middlesex, Perth et Huron

Membres absents

Conseillère Karelle Sikapi	élève conseillère élue, représentant les écoles secondaires

Réunion inaugurale et d'organisation – Le 6 décembre 2019

Membres de l'administration présents :
M. Martin Bertrand, directeur de l'éducation
M. Sébastien Fontaine, surintendant de l'éducation
Mme Claire Francoeur, directrice des communications et du marketing
M. Miguel Ladouceur, directeur du SIEP
M. Michel Laverdière, surintendant de l'éducation
M. Hugues Kamga Wambo, surintendant de l'éducation par intérim
M. Jason Rodrigue, surintendant des affaires
Mme Marie-Josée Smith, directrice des ressources humaines
Mme Tricia Verreault, surintendante de l'éducation
M. Roland Desloges, adjoint à la surintendance par intérim
Mme Corine Céline, secrétaire de séances

Membre de l'administration absente :
Mme Sylvie Longo, surintendante exécutive de l'éducation

1. **OUVERTURE DE LA RÉUNION D'ORGANISATION**

Le directeur de l'éducation déclare la séance ouverte. En premier lieu, il souhaite la bienvenue à l'assemblée pour la réunion d'organisation.

En outre, il souligne la présence d'un membre du public qui est venue assister à la réunion.

RECONNAISSANCE EN MÉMOIRE

Le directeur de l'éducation, demande à l'assemblée d'observer une minute de silence pour souligner la commémoration des victimes à l'école Polytechnique de Montréal il y a de ça 30 ans.

Il présente ensuite la reconnaissance du territoire des Premières Nations suivante :

Depuis plus de 15 000 ans, de nombreuses personnes ont vécu sur la terre où se situe **le siège social de Toronto**. Nous nous tenons sur le territoire des peuples autochtones de l'île de la Tortue où nous sommes uniquement dépositaires du territoire et que nous sommes tenus d'en assurer la pérennité pour les générations à venir.
Grâce au traité « No 19, du 28 octobre 1818 », les élèves et le personnel du Conseil scolaire Viamonde sont reconnaissants d'avoir l'occasion de travailler, de jouer et de s'épanouir sur ce territoire.

2. ÉLECTIONS

2.1 Présentation des règles de procédures pour les élections

À titre de président d'assemblée et ce, jusqu'à l'élection de la présidence du Conseil, M. Martin Bertrand, directeur de l'éducation, présente d'abord les règles de procédures en vue des élections puis passe au processus d'élections.

2.2 Nomination d'un scrutateur et d'une scrutatrice

Sur recommandation du directeur de l'éducation, conseiller Lapointe, appuyé par conseiller Lambert, propose :

*QUE **M. Jason Rodrigue** et **Mme Tricia Verreault** soient les deux scrutateurs nommés pour les élections.*

La motion est adoptée.

2.3 Élection de la présidence du Conseil

Le directeur de l'éducation invite les mises en candidature pour le poste de présidence du Conseil.

Conseiller Fortin, appuyé par conseillère Thibodeau, propose :

*QUE **conseillère Landry** soit mise en nomination au poste de présidence du Conseil.*

N'ayant pas reçu d'autres candidatures, les mises en nomination sont déclarées closes.

Conseillère Landry accepte sa mise en nomination. Elle est donc réélue à la présidence du Conseil sans concurrence.

Le directeur de l'éducation cède ensuite la présidence de la réunion à la conseillère Landry.

2.4 Élection de la vice-présidence du Conseil

Conseiller Rochefort, appuyé par conseiller Girouard, propose :

QUE la candidature de conseiller Girouard soit mise en nomination au poste de vice-présidence du Conseil.

Conseiller Teasdale, appuyé par conseiller Lapointe, propose :

QUE la candidature de conseillère Oger soit mise en nomination au poste de vice-présidence du Conseil.

Comme les deux membres acceptent leur mise en candidature, le directeur de l'éducation les invite à prendre la parole à tour de rôle afin d'expliquer les raisons les motivant à vouloir occuper ce poste.

Les membres du Conseil passent ensuite au vote par scrutin secret.

Conseillère Oger est élue à la vice-présidence du Conseil.

2.5 Destruction des bulletins de vote

Conseiller Fortin, appuyé par conseillère Thibodeau, propose par la suite :

QUE les bulletins de vote pour l'élection de la vice-présidence du Conseil soient détruits.

La motion est adoptée.

ALLOCUTION OFFICIELLE PRONONCÉE PAR CONSEILLÈRE LANDRY À TITRE DE PRÉSIDENCE DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Chers collègues,
Chers membres du personnel et
Chers amis,

Réunion inaugurale et d'organisation – Le 6 décembre 2019

J'accepte avec joie et humilité la présidence du Conseil scolaire Viamonde. Je suis touché par la confiance que vous me témoignez en soutenant ma candidature.
J'espère que nous continuerons ensemble à prendre les meilleures décisions pour le succès des élèves et de notre organisation.

Je compte sur votre collaboration pour participer de façon active à nos délibérations et ce, aux meilleures de vos compétences, de façon juste, équitable et dans le respect de la démocratie.

En occupant la présidence du Conseil, je présiderai ces discussions de façon constructive en plus de parler en notre nom à toutes et à tous, sur les tribunes publiques, afin de défendre notre système d'éducation laïque de langue française.
Notre mission et notre vision devraient éclairer toutes nos actions. En effet, nous avons la responsabilité de mettre en action ses mots qui nous sont chers : Viamonde, chef de file en éducation, se dédie à offrir des écoles novatrices à taille humaine où les élèves sont des citoyennes et des citoyens du monde.

Nous en sommes à la dernière année de notre planification stratégique pluriannuelle qui prendra fin dans 12 mois.
Nous devons, dès maintenant, enclencher un processus de réflexion rigoureux qui nous permettra d'adopter à pareille date l'an prochain notre plan stratégique 2021-2026. Sous notre leadership et celui du directeur de l'Éducation, appuyé par l'administration scolaire, une vaste consultation auprès des élèves et de leur famille, du personnel et de la communauté afin d'établir les bases de ce nouveau plan.

En terminant, je voudrais vous rappeler que nos décisions, parfois difficiles, sont prises pour assurer l'épanouissement de tous les élèves, partout sur notre territoire. Nous devons en faire la promesse à tous les parents d'élèves.

Elles et ils pourront ainsi réaliser leurs rêves parce qu'au Conseil scolaire tout est possible.

Merci.

Réunion inaugurale et d'organisation – Le 6 décembre 2019

ALLOCUTION PRONONCÉE PAR CONSEILLÈRE OGER À TITRE DE VICE-PRÉSIDENCE DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Discours vice-présidence
Réunion d'organisation décembre 2019
Écrit et lu par Mme Geneviève Oger

Chers collègues,

Chers membres du personnel et

Chers amis,

- Je vous remercie de m'accorder votre confiance.
- Merci au conseiller Teasdale de m'avoir proposée.
- Et au conseiller Lapointe de m'avoir appuyée.
- Je remercie également le conseiller Girouard pour son service à la communauté cette dernière année.
- Je prévois de remplir mes fonctions, et appuyer la présidence au meilleur de mes capacités.
- Beaucoup de défis nous attendent cette année.
- J'aborde ce rôle avec humilité.
- Je compte donner une grande place à l'écoute et à la collaboration.
- Je compte sur chacun de vous pour continuer à apporter votre pierre à l'édifice et votre perspective à notre prise de décision.
- L'éducation en langue française en Ontario c'est personnel pour moi.
- J'estime que ma scolarité à Jeanne Lajoie et à Etienne Brûlé m'ont bien préparée pour la vie.
- Je souhaite que chacun de nos élèves ait au moins aussi bien que ce que j'ai pu avoir.
- Et si on peut, j'aimerais qu'on puisse leur offrir encore mieux.

- Je sais que chacun de vous partage ce souci.
- Même si vous savons que la route est rarement simple pour y arriver.
- Je profite de cette occasion pour saluer le travail et le dévouement de l'administration de notre conseil.
- C'est grâce à ces hommes et ces femmes, travaillant sous le leadership de notre directeur de l'éducation, que nos 56 écoles fonctionnent tous les jours, et que leurs résultats se font autant envier.
- C'est un poids énorme et un travail de tous les instants.
- Je reconnais leur travail ce soir, mais sachez que j'y pense souvent.
- Pour ce qui est de la table du conseil, je suis très heureuse de continuer ce travail avec chacun de vous.
- J'ai compris cette dernière année que notre conseil se construit pas à pas et que le chemin est rarement droit.
- Je vous propose de continuer dans un esprit de collaboration et de collégialité.
- Partageons nos idées, partageons nos forces.
- Et partageons le rêve et l'objectif d'offrir le meilleur à nos élèves, à nos familles et à notre communauté.

Merci

3. NOMINATION DES MEMBRES AUX DIVERS COMITÉS

3.1 Nomination de trois (3) membres du Conseil et trois (3) membres suppléants au comité consultatif de l'enfance en difficulté (CCED)

Avant de passer aux mises en nomination, le directeur de l'éducation donne un aperçu de la composition de ce comité qui est un comité légiféré par le ministère de l'Éducation. Dix rencontres sont prévues durant l'année scolaire.

La présidente du Conseil invite ensuite les mises en nomination.

Conseiller Fortin ainsi que conseillers Lapointe et Teasdale sont les trois membres qui souhaitent siéger au comité consultatif de l'enfance en difficulté. Alors que conseiller Rochefort et conseillères Ricard et Emery expriment un intérêt à y siéger comme membres suppléants.

Conseillère Oger, appuyé par conseiller Rochefort, propose par la suite :

QUE les ***conseillers Fortin, Lapointe et Teasdale*** *soient nommés membres du CCED.*

QUE le ***conseiller Rochefort, et les conseillères Ricard et Emery*** *soient nommés membres suppléants du CCED.*

Les motions sont adoptées.

3.2 **Nomination de deux (2) membres du Conseil et de deux (2) membres suppléants au comité de participation des parents (CPP)**

Les membres qui expriment un intérêt à siéger au comité de participation des parents sont invités à se nommer.

Conseillères Thibodeau et Emery désirent y siéger comme membres alors que conseillers Teasdale et Lapointe indiquent leur intention de siéger à titre de membres suppléants au sein de ce comité.

Conseiller Fortin, appuyé par conseillère Thibodeau, propose donc :

QUE ***conseillères Thibodeau et Emery*** *soient nommées membres du CPP.*

QUE ***conseillers Teasdale et Lapointe*** *soient nommés membres suppléants.*

La motion est adoptée.

3.3 **Nomination de (2) membres au comité de communications**

Le comité de communications est composé de trois membres du Conseil incluant la présidence du Conseil qui siège de facto.

La présidence Mme Landry invite donc les membres qui souhaitent siéger à ce comité à se nommer.

Conseillères Oger et Ricard y expriment un intérêt.

Conseiller Lapointe, appuyé par conseiller Rochefort, propose par la suite :

QUE ***conseillères Oger et Ricard*** *soient nommés membres du comité de communications.*

La motion est adoptée.

3.4 **Nomination de (1) membre pour le comité d'examen de la performance de la direction de l'éducation en plus de la présidence et la vice-présidence du Conseil (membres de facto).**

Ce comité requiert la nomination d'un membre en plus de la présidence et la vice-présidence du conseil (membres de facto)

Conseiller Girouard exprime un intérêt à y siéger.

Conseiller Fortin, appuyé par conseiller Lapointe, propose donc :

QUE le ***conseiller Girouard*** *soit nommé membre du comité d'examen de la performance de la direction de l'éducation.*

La motion est adoptée.

3.5 **Nomination d'un (1) membre au comité d'apprentissage parallèle dirigé en plus de la**

présidence et la vice-présidence du Conseil (membres de facto)

Le directeur de l'éducation souligne que ce comité est une exigence de la Loi sur l'éducation. Un membre du Conseil est nommé chaque année pour siéger à ce comité qui devrait être constitué au besoin.

Conseiller Fortin exprime un intérêt à siéger au comité.

Conseillère Thibodeau, appuyée par conseillère Ricard, propose donc :

QUE ***conseiller Fortin*** *soit nommé pour siéger au comité d'apprentissage parallèle dirigé.*

La motion est adoptée.

4. NOMINATION DES DEUX REPRÉSENTANTS À L'ASSOCIATION DES CONSEILS SCOLAIRES DES ÉCOLES PUBLIQUES DE L'ONTARIO (ACÉPO)

Le Conseil doit nommer deux membres du Conseil pour le représenter au Conseil d'administration de l'ACÉPO pour l'année 2020.

À la demande des membres, le directeur de l'éducation donne un aperçu, entre autres, des attentes quant au rôle des représentants qui siègent au conseil d'administration de l'ACÉPO, du nombre de réunions prévues, des dossiers traités.

Le Conseil doit nommer deux représentants pour le représenter au Conseil d'administration de l'ACÉPO pour l'année 2020.

Conseiller Fortin ainsi que conseillère Landry expriment un intérêt à y siéger.

Conseillère Oger, appuyée par conseiller Rochefort, propose par la suite :

QUE ***conseillère Landry et conseiller Fortin*** *soient nommés pour représenter le CSViamonde au conseil d'administration de l'ACÉPO.*

La motion est adoptée.

5. RAPPORT ANNUEL DE 2019 DE LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION

5.1 Rapport annuel 2019 (séance tenante)

Le directeur de l'éducation présente au Conseil son rapport annuel de 2019. Il fait un tour d'horizon du rapport verbal tout en mettant en évidence les différentes activités réalisées dans l'ensemble des écoles du territoire du CSViamonde. Il souligne que le rapport doit être déposé au ministère de l'Éducation au mois de janvier et tient compte des exigences requises.

Il invite donc les membres d'en prendre connaissance. Celui-ci se retrouve sur le site web du Conseil au lien suivant :

https://csviamonde.ca/viamonde/rapport-annuel-2018-2019/

Conseiller Fortin, appuyé par conseiller Rochefort, propose :

QUE le rapport annuel 2019 du directeur de l'éducation soit reçu.

La motion est adoptée.

6. RAPPORTS ÉMANANT DES SECTEURS :

6.1 AFFAIRES

6.1.1 Prévisions budgétaires révisées 2019-2020

Le surintendant des affaires présente aux membres du Conseil le rapport sur les prévisions budgétaires révisées pour l'année 2019-2020 puis apporte des clarifications aux questions posées par les membres.

Après avoir passé en revue la documentation présentée, conseiller Rochefort, appuyé par conseiller Lapointe, propose :

QUE le rapport daté du 6 décembre 2019 intitulé « Prévisions budgétaires révisées 2019-2020 » soit reçu.

Conseiller Lambert, appuyé par conseiller Fortin, propose :

QUE le Conseil adopte le budget révisé de 230 541 454 $ tel que présenté.

Conseiller Fortin, appuyé par conseillère Ricard, propose :

QUE le Conseil approuve l'ajout de projets ponctuels en lien avec le plan stratégique si un surplus budgétaire se dégage en cours d'année

Les motions sont adoptées.

7. LEVÉE DE LA RÉUNION

À 21 h 35, l'ordre du jour étant épuisé, conseillère Emery, appuyée par conseiller Girouard, propose :

QUE la réunion soit levée.

La motion est adoptée.

Le directeur de l'éducation, **La présidente du Conseil,**

Martin Bertrand **Sylvie A. Landry**

Conseil scolaire Viamonde

Le 23 janvier 2020

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Objet : Révision de la politique 1,02 *Défense des intérêts*

PRÉAMBULE
Le cycle de révision des politiques du Conseil est sur un cycle de quatre ans et la politique en annexe est due pour une révision.

SITUATION ACTUELLE
La politique 1,02 *Défense des intérêts* a été revue et est incluse l'annexe A.

Aucun changement n'a été apporté à la politique qui est toujours actuelle avec les pratiques et tendances en cours.

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 23 janvier 2020 intitulé « Politique 1,02 *Défense des intérêts* » soit reçu.

QUE la « Politique 1,02 *Défense des intérêts* » soit approuvée telle que présentée.

Préparé par :
La directrice des communications et du marketing,
Claire Francoeur

Présenté par :
Le directeur de l'éducation
Martin Bertrand

p. j. Annexe A : Politique 1,02 *Défense des intérêts*

Conseil scolaire Viamonde

CONSEIL

Politique nº 1,02

DÉFENSE DES INTÉRÊTS

Approuvée le 28 avril 2007
Révisée le 29 septembre 2012
Révisée le 18 septembre 2015
Prochaine révision en 2018-2019

GÉNÉRALITÉS

Le Conseil scolaire Viamonde (le Conseil) veille à ce que les ressources qui lui sont disponibles soient utilisées de façon à maximiser la performance des élèves, dans un contexte d'une communauté d'apprentissage étendue.

Afin de maximiser la performance des élèves, le Conseil se doit de faire connaître ses enjeux stratégiques et financiers au gouvernement, aux partenaires en éducation et aux autres conseils scolaires.

MODALITÉS

1. En matière d'enjeux stratégiques et financiers de nature commune aux autres conseils scolaires, le Conseil privilégie l'approche commune par le truchement de l'ACÉPO/AFOCSC. Le Conseil adhère à l'ACÉPO et prévoit les sommes nécessaires au paiement de la cotisation et à une participation active aux affaires de l'association.

2. En matière d'enjeux stratégiques et financiers de nature propre au Conseil, celui-ci entreprend les démarches nécessaires pour bien faire connaître sa position, tant sur le plan des conseillers et conseillères scolaires que sur le plan administratif.

3. Le Conseil participe activement aux diverses tables de partenariat et forums d'information avec le gouvernement, les partenaires en éducation et les autres conseils scolaires, tant sur le plan politique que sur le plan administratif.

4. Là où il sera jugé approprié, le Conseil exercera un rôle de leadership dans les dossiers touchant la défense des intérêts.

5. Le Conseil n'utilisera pas les élèves ou les parents des élèves dans les dossiers de démarchage.

6. Dans la défense des intérêts de ses élèves, le Conseil veillera à ce que l'énoncé de ses positions soit bien documenté dans les faits.

Conseil scolaire Viamonde

Le 23 janvier 2020

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Objet : Révision de la politique 1,11 *Hommage à la mémoire lors d'un décès*

PRÉAMBULE
Le cycle de révision des politiques du Conseil est sur un cycle de quatre ans et la politique en annexe est due pour une révision.

SITUATION ACTUELLE
La politique 1,11 *Hommage à la mémoire lors d'un décès* a été revue et est incluse l'annexe A.

Aucun changement n'a été apporté à la politique qui est toujours actuelle avec les pratiques et tendances en cours.

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 23 janvier 2020 intitulé « Politique 1,11 *Hommage à la mémoire lors d'un décès* » soit reçu.

QUE la « Politique 1,11 *Hommage à la mémoire lors d'un décès* » soit approuvée telle que présentée.

Préparé par :
La directrice des communications et du marketing,
Claire Francoeur

Présenté par :
Le directeur de l'éducation
Martin Bertrand

p. j. Annexe A; Politique 1,11 *Hommage à la mémoire lors d'un décès*

Conseil scolaire Viamonde

CONSEIL

Politique nº 1,11

HOMMAGE À LA MÉMOIRE LORS D'UN DÉCÈS

Entrée en vigueur le 25 janvier 2003
Modifiée le 17 septembre 2011
Modifiée le 24 juin 2016
Modifiée le 23 janvier 2020

PRÉAMBULE

Le Conseil scolaire Viamonde (le Conseil) désire présenter ses condoléances à la famille lors du décès d'un membre du personnel, d'un membre du Conseil ou d'une ou d'un élève, d'un membre de la famille immédiate d'un membre du personnel.

TÉMOIGNAGE DE SYMPATHIE

Décès d'un membre du personnel, d'un membre du Conseil:

- Le Conseil envoie des fleurs ou fait un don, selon le souhait de la famille.

Décès d'une ou d'un élève :

- L'école envoie des fleurs ou fait un don, selon le souhait de la famille.

Décès d'un membre de la famille immédiate d'un membre du personnel ou d'un ou une élève:

- Définition : père, mère, frère, sœur, conjoint, conjointe, fils, fille, frère, sœur, père du conjoint ou de la conjointe, mère du conjoint ou de la conjointe, tuteur légal ou tutrice légale, beau-fils, belle-fille, gendre, bru et petits-enfants (lorsqu'applicable).

Le Conseil envoie une carte de sympathie.

Décès d'un membre de la famille élargie d'un membre du personnel :

- Définition : oncle, tante, neveu, nièce, grand-père, grand-mère, petit-fils, petite-fille, beau-frère, belle-sœur, gendre et bru.

L'école, les bureaux administratifs où le service pour lequel le membre du personnel travaille envoie une carte de sympathie.

Conseil scolaire Viamonde

Le 23 janvier 2020

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Objet : Révision de la politique 1,16 *Mise en berne des drapeaux*

PRÉAMBULE
Le cycle de révision des politiques du Conseil est sur un cycle de quatre ans et la politique en annexe est due pour une révision.

SITUATION ACTUELLE
La politique 1,16 *Mise en berne des drapeaux* a été revue et est incluse l'annexe A.

Aucun changement n'a été apporté à la politique qui est toujours actuelle avec les pratiques et tendances en cours.

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 23 janvier 2020 intitulé « Politique 1,16 *Mise en berne des drapeaux* » soit reçu.

QUE la « Politique 1,16 *Mise en berne des drapeaux* » soit approuvée telle que présentée.

Préparé par :
La directrice des communications et du marketing,
Claire Francoeur

Présenté par :
Le directeur de l'éducation
Martin Bertrand

p. j. Annexe A; Politique 1,16 *Mise en berne des drapeaux*

Conseil scolaire Viamonde

CONSEIL

Politique nº 1,16

MISE EN BERNE DES DRAPEAUX

Approuvée le 17 septembre 2011
Entrée en vigueur le 17 septembre 2011
Modifiée le 24 juin 2016
Modifiée le 23 janvier 2020

PRÉAMBULE

La mise en berne d'un drapeau exprime un deuil collectif et s'exécute en le faisant flotter à mi-mât. Tous les drapeaux qui flottent aux mâts voisins sont aussi mis en berne, lors de la déclaration d'un deuil collectif.

Traditionnellement, la mise en berne d'un drapeau couvre généralement la période comprise entre le jour du décès et celui des funérailles. Dans certains cas, il peut être convenu de mettre un drapeau en berne uniquement le jour des obsèques ou des funérailles. Le Conseil scolaire Viamonde (le Conseil) émettra une note ou un communiqué afin d'informer la communauté des circonstances exigeant la mise en berne des drapeaux.

PRINCIPES DIRECTEURS

A. Généralement, les drapeaux sont mis en berne aux sièges sociaux du Conseil, au Centre de formation professionnelle et aux écoles lors du décès :

- de la présidence du Conseil
- d'un membre du Conseil
- de la souveraine ou du souverain
- de la gouverneure générale ou du gouverneur général du Canada
- de la lieutenante-gouverneure ou du lieutenant-gouverneur de l'Ontario
- de la première ministre ou du premier ministre du Canada
- de la première ministre ou du premier ministre de l'Ontario

Les drapeaux peuvent aussi être mis en berne lors de la commémoration d'un évènement majeur ou marquer le respect du Conseil lors d'un événement tragique.

B. Par ailleurs, les drapeaux sont aussi mis en berne à une école lors du décès :

- du membre du Conseil représentant la région où est située l'école
- d'un membre du personnel de l'école
- d'une ou d'un élève

Les drapeaux peuvent aussi être mis en berne lors de la commémoration d'un événement majeur ayant marqué la région où se situe l'école ou marquer le respect de l'école lors d'un événement tragique significatif pour la région où se situe l'école.

MISE EN OEUVRE

La décision de mettre les drapeaux en berne aux sièges sociaux du Conseil, au Centre de formation professionnelle et aux écoles est prise par la direction de l'éducation et communiquée par la direction des communications et du marketing.

La décision de mettre les drapeaux en berne dans une école spécifique ou dans un réseau d'écoles spécifiques est prise par la surintendance de l'éducation après consultation avec la

Conseil scolaire Viamonde

CONSEIL

Politique nº 1,16

MISE EN BERNE DES DRAPEAUX

Approuvée le 17 septembre 2011
Entrée en vigueur le 17 septembre 2011
Modifiée le 24 juin 2016
Modifiée le 23 janvier 2020

direction de l'éducation et communiquée par la direction des communications et du marketing.

Conseil scolaire Viamonde

Le 23 janvier 2020

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Objet : CALENDRIERS SCOLAIRES 2020-2021 -Ébauche

PRÉAMBULE

L'élaboration du calendrier scolaire pour l'année scolaire 2020-2021 est présentement en cours.

Depuis 2018, les responsables des conseils scolaires ont les outils pour préparer, adopter et présenter les calendriers scolaires au ministère de l'Éducation jusqu'à l'année scolaire 2021-2022 inclus, au 1er mai de chaque année ou avant cette date.

Le ministère de l'Éducation a remplacé sa note Politique/Programmes no 151 le 19 juillet 2019.

CALENDRIERS SCOLAIRES – ÉBAUCHE

Une première ébauche a été développée en tenant compte du Règlement 304, et des modifications qui y ont été apportées, tel qu'énoncées dans le Règlement de l'Ontario 13/13 et la Note Politique et programme no. 151 qui établit les exigences concernant le nombre de journées d'enseignement, le nombre de journées pédagogiques et le nombre de journées d'examen pour le palier secondaire.

Lors de l'élaboration du calendrier scolaire, nous devons tenir compte des calendriers scolaires des conseils scolaires limitrophes, partenaires avec le Conseil pour le consortium du transport. Pour ce faire, nous avons été en communication avec les deux conseils scolaires catholiques francophones, puis consulté certains des 32 conseils anglophones; ces derniers ont été consultés et nous ont informés qu'ils sont également en période de consultation.

Le calendrier scolaire proposé par le Conseil scolaire Viamonde reflète les propositions du ministère de l'Éducation, du Conseil scolaire Viamonde et des conseils scolaires limitrophes en matière de transport.

PROCESSUS DE CONSULTATION

Il est suggéré qu'une copie de l'ébauche du calendrier scolaire pour l'année scolaire 2020-2021 soit envoyée aux directions d'école, aux présidences des conseils d'école, aux membres du comité de participation de parents, à la présidence de l'AEFO, de la FEESO et du SCFP aux fins de consultation dès le 24 janvier 2020. Vous trouverez en annexe les calendriers scolaires proposés.

ÉCHÉANCE

La période de consultation du calendrier scolaire sera de trois semaines, soit du 24 janvier au 14 février 2020. Les commentaires et recommandations seront ensuite compilés et remis aux membres lors d'une réunion du Conseil subséquente.

La date limite de soumission de calendriers réguliers au Ministère est le 1er mai 2020.

IL EST RECOMMANDÉ :

Que le rapport en date du 23 janvier 2020 *Calendriers scolaires 2020-2021 – Ébauche* soit reçu.

Que les calendriers scolaires proposés soient envoyés aux instances habituelles pour fins de consultation.

Préparé par :

Le surintendant de l'éducation,
Michel Laverdière

Présenté par :

Le directeur de l'éducation,
Martin Bertrand

p. j. (2)

POINT 6.2.1 DE L'ORDRE DU JOUR - SPUB

Conseil scolaire Viamonde

Conseil scolaire Viamonde

Palier : ☑ **élémentaire** ☐ **secondaire**

Écoles :

Toutes les écoles élémentaires du Conseil
Toutes les 7e et 8e années des écoles secondaires du Conseil

Calendrier scolaire **2020-2021**

ÉBAUCHE

Légende :

F	Jour férié
P	Journée pédagogique
C	Congé désigné par le Conseil
E	Journée d'examen prévue (9e à la 12e année)

MOIS	Journées d'enseignement	Journées pédagogiques	1ère semaine					2e semaine					3e semaine					4e semaine					5e semaine				
			L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
Septembre	17	2		1	2	3	4	7	8	9	10	11	14	15	16	17	18	21	22	23	24	25	28	29	30		
					P	P	C	F																			
Octobre	21					1	2	5	6	7	8	9	12	13	14	15	16	19	20	21	22	23	26	27	28	29	30
													F														
Novembre	20	1	2	3	4	5	6	9	10	11	12	13	16	17	18	19	20	23	24	25	26	27	30				
																						P					
Décembre	14			1	2	3	4	7	8	9	10	11	14	15	16	17	18	21	22	23	24	25	28	29	30	31	
																		C	C	C	C	F	F	C	C	C	
Janvier	20						1	4	5	6	7	8	11	12	13	14	15	18	19	20	21	22	25	26	27	28	29
							F																				
Février	18	1	1	2	3	4	5	8	9	10	11	12	15	16	17	18	19	22	23	24	25	26					
			P										F														
Mars	18		1	2	3	4	5	8	9	10	11	12	15	16	17	18	19	22	23	24	25	26	29	30	31		
													C	C	C	C	C										
Avril	19	1				1	2	5	6	7	8	9	12	13	14	15	16	19	20	21	22	23	26	27	28	29	30
							F	F																			P
Mai	20		3	4	5	6	7	10	11	12	13	14	17	18	19	20	21	24	25	26	27	28	31				
																		F									
Juin	20	2		1	2	3	4	7	8	9	10	11	14	15	16	17	18	21	22	23	24	25	28	29	30		
												P													P		
Total	**187**	**7**																									
	194																										

Remarque : Le calendrier scolaire 2020-2021 donne la possibilité de 196 jours de classe entre le 1er septembre 2020 et le 30 juin 2021. Chaque année scolaire comprend au moins 194 jours de classe dont **trois** jours sont désignés par le conseil comme journées pédagogiques rattachées aux priorités provinciales en matière d'éducation telles qu'énumérées dans la Note Politique/Programme #151. Quatre autres jours peuvent être désignés par le conseil comme journées pédagogiques. Les autres jours de classe constituent des journées d'enseignement. Un conseil scolaire peut désigner jusqu'à dix journées d'enseignement comme journées d'examen.

POINT 6.2.1 DE L'ORDRE DU JOUR - SPUB

Conseil scolaire Viamonde

Conseil scolaire Viamonde

Palier : ☐ **élémentaire** ☑ **secondaire**

Écoles :

Toutes les écoles secondaires du Conseil

Calendrier scolaire **2020-2021**

ÉBAUCHE

Légende :

F	Jour férié
P	Journée pédagogique
C	Congé désigné par le Conseil
E	Journée d'examen prévue (9e à la 12e année)

MOIS	Journées d'enseignement secondaire	Journées pédagogiques	Journées d'examen prévues	1ère semaine					2e semaine					3e semaine					4e semaine					5e semaine				
				L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
Septembre	17	2			1	2	3	4	7	8	9	10	11	14	15	16	17	18	21	22	23	24	25	28	29	30		
						P	P	C	F																			
Octobre	21						1	2	5	6	7	8	9	12	13	14	15	16	19	20	21	22	23	26	27	28	29	30
														F														
Novembre	20	1		2	3	4	5	6	9	10	11	12	13	16	17	18	19	20	23	24	25	26	27	30				
																							P					
Décembre	14				1	2	3	4	7	8	9	10	11	14	15	16	17	18	21	22	23	24	25	28	29	30	31	
																			C	C	C	C	F	F	C	C	C	
Janvier	15		5					1	4	5	6	7	8	11	12	13	14	15	18	19	20	21	22	25	26	27	28	29
								F																E	E	E	E	E
Février	18	1		1	2	3	4	5	8	9	10	11	12	15	16	17	18	19	22	23	24	25	26					
				P										F														
Mars	18			1	2	3	4	5	8	9	10	11	12	15	16	17	18	19	22	23	24	25	26	29	30	31		
														C	C	C	C	C										
Avril	19	1					1	2	5	6	7	8	9	12	13	14	15	16	19	20	21	22	23	26	27	28	29	30
								F	F																			P
Mai	20			3	4	5	6	7	10	11	12	13	14	17	18	19	20	21	24	25	26	27	28	31				
																			F									
Juin	15	2	5		1	2	3	4	7	8	9	10	11	14	15	16	17	18	21	22	23	24	25	28	29	30		
													P								E	E	E	E	E	P		
Total	**177**	**7**	**10**																									
	194																											

Remarque : Le calendrier scolaire 2020-2021 donne la possibilité de 196 jours de classe entre le 1er septembre 2020 et le 30 juin 2021. Chaque année scolaire comprend au moins 194 jours de classe dont trois jours sont désignés par le conseil comme journées pédagogiques rattachées aux priorités provinciales en matière d'éducation telles qu'énumérées dans la Note Politique/Programme #151. Quatre autres jours peuvent être désignés par le conseil comme journées pédagogiques. Les autres jours de classe constituent des journées d'enseignement. Un conseil scolaire peut désigner jusqu'à dix journées d'enseignement comme journées d'examen.

Secondaire : semestre #1 : 87 jours

semestre #2 : 90 jours

POINT NO 6.3.1 DE L'ORDRE DU JOUR - SPUB

Conseil scolaire Viamonde

Le 23 janvier 2020

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Objet : Révision de la politique 4,29 *Mesures disciplinaires*

Préambule

Dans le cadre du cycle de révision des politiques du Conseil scolaire Viamonde, la gestion a mis à jour la politique suivante : 4,29 *Mesures disciplinaires*.

Situation actuelle

Vous trouverez à l'annexe A, la politique 4,29 *Mesures disciplinaires*. Les directives administratives sont présentées à l'Annexe B uniquement à titre de renseignement.

Dans cette politique, aucun changement n'est proposé.

Il est recommandé :

Que le rapport daté du 23 janvier 2020 sur la révision de la politique 4,29 soit reçu.

Que le Conseil approuve la politique 4,29 *Mesures disciplinaires* telle que présentée**.**

Préparé par :

La directrice des ressources humaines,
Marie-Josée Smith

Présenté par :

Le directeur de l'éducation,
Martin Bertrand

p.j. Annexe A : Politique 4,29 *Mesures disciplinaires*
Annexe B : Directives administratives 4,29 *Mesures disciplinaires*

Conseil scolaire Viamonde

PERSONNEL

Politique nº 4,29

MESURES DISCIPLINAIRES

Approuvée le 24 avril 1999
Révisée le 9 avril 2005
Révisée le 31 janvier 2013
Révisée le 24 juin 2016
Révisée le 23 janvier 2020

PRÉAMBULE

Le Conseil scolaire Viamonde (le Conseil) s'attend à ce que le personnel se comporte de façon à protéger les intérêts, la réputation et la sécurité des élèves, du personnel et du Conseil, et ce, de façon à maintenir la relation de confiance essentielle à la relation d'emploi. De plus, le Conseil s'attend à ce que le personnel accomplisse les tâches, les responsabilités et qu'il se conforme aux attentes envers le poste détenu, et ce, sous réserve des lois pertinentes, des politiques et directives administratives du Conseil.

Des mesures disciplinaires sont justifiées si le membre du personnel ne respecte pas, entre autres, les lois, les politiques, les directives administratives ou les conventions collectives ou si son comportement donne lieu à un préjudice ou potentiel de préjudice aux élèves, au personnel ou au Conseil. Des mesures disciplinaires sont imposées dans le but de corriger un comportement inadéquat et de diminuer les possibilités de récidive. À cet effet, et sous réserve des conventions collectives, le Conseil appuie les principes établis relatifs à la gradation des sanctions, communément désignée discipline progressive. Néanmoins, le Conseil reconnaît, que, dans certaines situations y inclues celles où le lien de confiance est rompu de façon irréparable, il ne sera pas approprié de suivre la progression normale des mesures disciplinaires et le congédiement est approprié.

Objectifs

Le Conseil entend corriger et prévenir les comportements fautifs par des mesures basées sur le principe de la discipline progressive. En tenant compte de ce principe, la progression normale des mesures disciplinaires est décrite aux directives administratives jointes à la présente politique. La direction de l'éducation ou une personne déléguée peut déroger de la séquence compte tenu de la gravité et des conséquences du comportement ou imposer d'autres mesures disciplinaires telles qu'une mutation ou une rétrogradation.

Les étapes peuvent être répétées selon la nature, la gravité et la fréquence des faits connexes à l'incident et compte tenu de tout autre facteur.

Comportement fautif : Définition

Il y a comportement fautif lorsque la conduite d'un membre du personnel est :

a) incompatible avec les fonctions et les responsabilités inhérentes à son poste, ou
b) incompatible avec son statut en tant que membre du personnel du Conseil, ou
c) qu'elle contrevient à une loi, à un règlement, ou
d) qu'elle contrevient à une politique ou directive administrative du Conseil ou à des directives émises par la superviseure ou le superviseur, qu'elle porte préjudice ou un potentiel de préjudice au Conseil, aux élèves, aux membres du personnel ou à toute

Conseil scolaire Viamonde

PERSONNEL

Politique nº 4,29

MESURES DISCIPLINAIRES

Approuvée le 24 avril 1999
Révisée le 9 avril 2005
Révisée le 31 janvier 2013
Révisée le 24 juin 2016
Révisée le 23 janvier 2020

autre personne ayant un lien avec le Conseil ou qu'elle compromet le lien de confiance du Conseil envers le membre du personnel.

Rôles et responsabilités

1. Direction de l'éducation

   1.1 Assurer la mise en œuvre de la présente politique, sous réserve des conventions collectives et des conditions d'emploi et conformément aux politiques et directives administratives en annexe.

   1.2 Assurer un processus régissant les mesures disciplinaires pour comportement fautif des membres du personnel conforme à la présente politique.

   1.3 Présenter aux membres du Conseil pour approbation, lorsqu'il y a un motif valable en raison d'un comportement fautif, la recommandation de congédiement d'un membre du personnel.

   1.4 Lorsqu'il est jugé nécessaire de recommander un congédiement pour motifs disciplinaires, la direction de l'éducation peut suspendre sans rémunération (avec ou sans avantages sociaux) le membre du personnel jusqu'à ce que le Conseil se prononce sur la recommandation. Une telle suspension est de nature administrative et non de suspension disciplinaire.

   1.5 Si le Conseil n'accepte pas la recommandation de congédiement, la direction de l'éducation peut imposer une autre mesure disciplinaire.

2. Conseil

   2.1 Recevoir pour décision de la direction de l'éducation, la recommandation de congédiement d'un membre du personnel.

   2.2 Recevoir lors d'une réunion du Conseil, une présentation par un membre du personnel pour qui le Conseil reçoit la recommandation de congédiement, si le membre du personnel visé a choisi de se présenter au Conseil, ou par une représentation. Pendant cette présentation, le membre du personnel ou sa représentation présente sa version des faits ainsi que ses représentations quant à la recommandation de congédiement, avant que les membres du Conseil prennent une décision sur la recommandation de congédiement.

   2.3 Traiter de toute situation de comportement fautif concernant la direction de l'éducation.

Conseil scolaire Viamonde

PERSONNEL

Directives administratives nº 4,29

MESURES DISCIPLINAIRES

Approuvée le 24 avril 1999
Révisée le 9 avril 2005
Révisée le 31 janvier 2013
Révisée le 24 juin 2016
Révisée le 14 janvier 2020

Tout au long de l'emploi d'un membre du personnel, le Conseil s'assure d'offrir l'appui et les ressources nécessaires afin de permettre à tout employé d'effectuer ses tâches. La superviseure ou le superviseur, qui assume généralement cette responsabilité, a aussi un rôle central de gestion du personnel, qui peut inclure des règlements informels et des mesures disciplinaires.

La fin d'emploi d'un membre du personnel en période probatoire est une décision administrative ne faisant pas l'objet de la présente politique et de ses directives administratives.

DÉFINITION

Une mesure disciplinaire est une mesure imposée dans le but de corriger le comportement fautif d'un employé. Le comportement fautif se manifeste notamment lorsqu'un employé ne se conforme pas aux devoirs de conduite inhérents aux fonctions et aux responsabilités du poste qu'il occupe, à une loi, à une politique ou à une directive administrative du Conseil. La mesure disciplinaire formelle est déposée au dossier de l'employé.

OBJECTIFS

Les objectifs de la gradation des sanctions disciplinaires sont :

- identifier le comportement fautif d'un employé;
- signaler à l'employé le comportement acceptable;
- aider l'employé à corriger son comportement;
- si nécessaire, imposer une mesure disciplinaire raisonnable en fonction de l'acte reproché ou toute autre décision pouvant affecter le lien d'emploi de l'employé.

COMPORTEMENTS FAUTIFS

Les comportements fautifs constituent une faute, tout agissement du salarié considéré par l'employeur comme répréhensible. Il s'agit d'actes ou d'omissions constituant un manquement aux obligations contractuelles. Voici quelques exemples de comportements fautifs :

- abandon du poste de travail
- absence non autorisée
- divulgation non autorisée d'informations confidentielles
- dommages à la propriété du Conseil
- fraude
- insubordination
- langage ou comportement inapproprié
- manque de respect envers un confrère ou un supérieur
- ne pas aviser lors d'une absence ou un retard

- présence au travail sous l'effet de l'alcool ou de drogues illégales
- publicité pour les autres conseils
- retards répétés
- usage du tabac sur les lieux du Conseil
- utilisation illégale des réseaux électroniques de l'employeur ou usage abusif du système
- utilisation inappropriée des médias sociaux
- violence
- harcèlement.

1. Règlement informel

Le Conseil entend corriger et prévenir les comportements fautifs par des mesures de redressement informel et la discipline progressive. Ainsi, la superviseure ou le superviseur immédiat peut dans certains cas vouloir éviter les mesures disciplinaires en cherchant à régler une question à l'amiable. La superviseure ou le superviseur immédiat peut alors rencontrer le membre du personnel en cause pour l'aviser verbalement du comportement jugé inacceptable et de celui qui est acceptable, sans pour autant enclencher le processus disciplinaire. Cette mesure corrective n'a pas de caractère disciplinaire en soi et n'est pas consignée au dossier du membre du personnel. Elle constitue une démarche d'appui dans le but de venir en aide au membre du personnel et de clarifier les attentes. La superviseure ou le superviseur immédiat devrait noter et conserver pour consultation future les circonstances de la rencontre, y compris une description des faits reprochés, la date et le lieu où ils se sont produits, les témoins de l'incident et l'aide disponible offerte au membre du personnel visé. Si la superviseure ou le superviseur immédiat juge qu'un avertissement subséquent aura pour effet d'enclencher le processus disciplinaire, il devrait en aviser verbalement le membre du personnel visé.

2. Processus administratif

2.1 Le premier contact que le membre du personnel a avec les autorités patronales est normalement la superviseure ou le superviseur immédiat qui est habituellement la source de la recommandation initiale relativement à une mesure disciplinaire.

2.2 Afin de déterminer s'il y a lieu d'imposer des mesures disciplinaires, la superviseure ou le superviseur immédiat, la surintendance ou une personne déléguée ou la direction de Secteur, ou une personne déléguée, doit consulter la direction du Secteur des ressources humaines ou sa ou son délégué. La superviseure ou le superviseur immédiat peut faire une enquête, et ce, dans les meilleurs délais. Pendant une telle enquête, la direction de l'éducation ou une personne déléguée peut réaffecter ou suspendre avec ou sans rémunération le membre du personnel visé par l'enquête.

2.3 Avant d'imposer des mesures disciplinaires, la superviseure ou le superviseur immédiat ou la direction du Secteur des ressources humaines, ou une personne déléguée, peuvent rencontrer le membre du personnel en question, sous réserve des dispositions de la convention collective en cause, afin de lui permettre de donner sa version des faits. Lorsqu'une rencontre a lieu, le membre du personnel peut demander à avoir une représentation syndicale présente ou, dans le cas du personnel non syndiqué, avoir une représentation de son choix.

2.4 Lorsqu'il y a lieu d'imposer des mesures disciplinaires, on considère, entre autres, les faits connexes à l'incident, les années de service du membre du personnel et son dossier disciplinaire, la version des faits du membre du personnel et des témoins selon le cas et la possibilité de sa réadaptation.

2.5 Le membre du personnel est avisé de l'imposition de mesures disciplinaires lors d'une rencontre avec l'autorité patronale appropriée ou la direction du Secteur des ressources humaines, ou une personne déléguée, si la tenue d'une rencontre est pratique. Lors d'une telle rencontre, le membre du personnel peut demander à avoir une représentation syndicale présente ou, dans le cas du personnel non syndiqué, une représentation de son choix.

2.6 Toute correspondance adressée à un membre du personnel pouvant faire l'objet d'une mesure disciplinaire est versée au dossier de ce dernier, avec copie à la surintendance, la direction du Secteur le cas échéant, et la superviseure ou le superviseur immédiate.

2.7 La progression des mesures disciplinaires et la procédure pour les imposer sont décrites ci-après. Toutefois, la direction de l'éducation ou une personne déléguée, peut approuver une dérogation de cette progression ou de cette procédure. De plus, la direction de l'éducation ou une personne déléguée peut substituer d'autres mesures disciplinaires compte tenu de la gravité ou de la nature du comportement ou de l'infraction.

3. **Discipline progressive**

3.1 Dès l'amorce du processus disciplinaire, lorsqu'une rencontre est tenue pour informer le membre du personnel des mesures disciplinaires imposées, le membre du personnel en question peut demander à avoir une représentation syndicale présente ou, dans le cas d'un membre du personnel non syndiqué, une représentation de son choix.

3.2 Avertissement verbal avec ou sans lettre d'attentes.

3.2.1 L'avertissement verbal est donné lors d'une rencontre entre le membre du personnel et la superviseure ou le superviseur immédiat, sous réserve de consulter au préalable la direction du Secteur des ressources humaines ou une personne déléguée et la surintendance ou la direction du Secteur concerné.

3.2.2 L'avertissement verbal ne constitue pas une mesure disciplinaire, mais sert plutôt à informer le membre du personnel quant aux attentes du Conseil à son égard. La lettre d'attentes ne constitue pas une lettre disciplinaire.

3.3 Première étape – Réprimande écrite

3.3.1 La réprimande écrite est imposée par la superviseure ou le superviseur immédiat. Dans certaines circonstances, la surintendance ou une personne déléguée ou la direction de Secteur ou une personne déléguée peut imposer une réprimande écrite. La superviseure ou le superviseur immédiat émet la lettre de réprimande, sous réserve de consulter au préalable la direction du Secteur des ressources

humaines ou une personne déléguée et la surintendance ou la direction du Secteur concerné.

3.3.2 La lettre de réprimande précise avec les adaptations nécessaires :

a) le comportement fautif qui lui est reproché;
b) la mesure disciplinaire imposée;
c) le correctif exigé;
d) le délai raisonnable dans lequel le correctif doit être accompli;
e) l'aide disponible, s'il y a lieu;
f) et les mesures disciplinaires possibles, s'il y a récidive.

3.4 Deuxième étape - Suspension sans rémunération (avec ou sans avantages sociaux)

3.4.1 La suspension est imposée, selon les cas, par la surintendance ou la direction de Secteur concerné, sous réserve de consulter au préalable la direction du Secteur des ressources humaines, lors d'une rencontre avec la superviseure ou le superviseur immédiat selon la convention collective applicable, s'il convient de tenir une telle rencontre.

3.4.2 Le membre du personnel est avisé par écrit, avec les adaptations nécessaires :

a) de la suspension sans rémunération, avec ou sans avantages sociaux;
b) de la durée de la suspension;
c) du comportement fautif reproché;
d) du correctif exigé;
e) des appuis disponibles pendant ou au retour de la suspension, s'il y a lieu;
f) du délai raisonnable dans lequel le correctif doit être accompli;
g) des conséquences possibles s'il y a récidive;
h) de la procédure à suivre pour continuer son adhésion aux avantages sociaux si le membre est suspendu sans avantages sociaux.

3.4.3 Lors de suspension sans rémunération et sans avantages sociaux, le membre du personnel peut, sous réserve des modalités des conventions collectives le cas échéant et de la police d'assurance pertinente, poursuivre sa participation aux régimes d'avantages sociaux à la condition qu'il rembourse au Conseil 100 % de la prime de ses avantages sociaux pour la période complète de la suspension sans rémunération.

3.5 Troisième étape - Congédiement

3.5.1 Cette mesure est invoquée lorsque le comportement fautif est grave au point où le lien de confiance nécessaire au maintien de l'emploi est rompu définitivement, lorsque le membre du personnel n'a pas réussi à corriger son comportement fautif malgré l'imposition de mesures disciplinaires progressives, ou lorsque pour d'autres raisons le lien d'emploi n'est plus viable.

3.5.2 Suite à la recommandation de la direction du Secteur des ressources humaines, si la direction de l'éducation juge qu'il y a un motif valable pour le congédiement d'un membre du personnel syndiqué, la recommandation de congédiement est présentée au Conseil. Le membre du personnel est avisé par écrit des raisons à l'appui de la recommandation de congédiement.

3.5.3 Lorsqu'un membre du personnel syndiqué est visé par une recommandation de congédiement, elle ou il est invité à exprimer directement ou par représentation auprès du Conseil les raisons et les circonstances de son comportement ou de contester les fais ou la recommandation de congédiement avant que le Conseil ne rende sa décision.

3.5.4 Il incombe au Conseil d'approuver ou non le congédiement d'un membre du personnel syndiqué. Si le congédiement n'est pas approuvé, la direction de l'éducation peut imposer une autre mesure disciplinaire qu'elle juge appropriée.

3.5.5 Lorsqu'il est jugé nécessaire de recommander un congédiement pour motifs disciplinaires, la direction de l'éducation peut suspendre sans rémunération (avec ou sans avantages sociaux) le membre du personnel jusqu'à ce que le Conseil se prononce sur la recommandation. Il s'agit d'une mesure administrative et non d'une mesure disciplinaire.

3.5.6 Un vice de procédure sera réputé corrigé après le fait lorsqu'approuvé par la direction de l'éducation.

Conseil scolaire Viamonde

FICHE DE RENSEIGNEMENTS – SÉANCE PUBLIQUE

Le 23 janvier 2020

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Objet : Correspondance d'octobre 2019 à janvier 2020

La présente fiche sera versée à la documentation de la prochaine réunion du conseil afin qu'elle soit entérinée dans les archives. Vous trouverez ci-joint la correspondance envoyée aux, et reçue de la part de, diverses instances à partir du mois d'octobre 2019 jusqu'en janvier 2020.

1. Lettre de félicitations à M. Jean-Marc Aubin, présidence du CSPGNO pour avoir reçu le prix de la Francophonie 2019, décerné par L'ACFO du Grand Sudbury.

2. Lettre à M Mario Pelletier, lui remerciant de sa contribution au cours des deux dernières années comme présidence de la FNCSF.

3. Lettre à M Louis Arsenaux, pour le féliciter de sa nomination à la présidence de la FNCSF.

4. Lettre de la FNCSF à Mme Sylvie A. Landry pour la féliciter de sa réélection à la présidence du Conseil scolaire Viamonde.

5. Lettre de félicitations de la Fondation franco-ontarienne à Sylvie A. Landry et Geneviève Oger pour leurs postes respectifs de présidence et vice-présidence

6. Lettre de remerciements à la présidence de la Fondation franco-ontarienne en réponse à sa lettre.

7. Lettre à L'honorable Stephen Lecce, Ministre de l'éducation pour lui partager le rapport annuel pour l'année scolaire 2018-2019.

8. Lettre de félicitations de L'ACÉPO à Mme Sylvie A. Landry.

9. Lettre de félicitations de L'ACÉPO à Mme Geneviève Oger.

10. Lettre aux parents de l'école secondaire Georges P. Vanier pour leur assurer de la sécurité des élèves à la suite des déversements d'eaux usées dans le ruisseau situé à l'arrière de l'école.

11. Lettre à M Denis M. Chartrand et Mme Isabelle Girard, présidence et direction générale de l'ACÉPO, pour leur remercier de leurs lettres de félicitations à Mme Sylvie A. Landry et Mme Geneviève Oger.

POINT NO 8.1 DE L'ORDRE DU JOUR - SPUB

12. Lettre de Mme Susan Cassel, City Clerk de la ville de Pickering concernant l'adoption d'une résolution déclarant une urgence climatique.

13. Lettre aux parents Viamonde concernant une mise à jour du projet de l'ouverture d'une école secondaire dans l'Est de la ville de Toronto.

Bonne lecture.

Présenté par :

Le directeur de l'éducation,

Martin Bertrand
p. j.

Conseil scolaire Viamonde
csviamonde.ca
tout est possible

ENVOYÉ PAR COURRIEL

Toronto, le 8 octobre 2019

Monsieur Jean-Marc Aubin, président
Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario
296, rue Van Horne
Sudbury (Ontario) P3B 1H9

Cher Monsieur,

Au nom du Conseil scolaire Viamonde, j'aimerais vous adresser toutes nos plus sincères félicitations pour avoir reçu le prix de la Francophonie 2019, récemment décerné par l'ACFO du Grand Sudbury.

Il n'y a pas de doute que vous méritez ce prix. Votre engagement indéfectible envers l'éducation de langue française et la francophonie depuis tant d'années n'a pas passé inaperçu. Voilà 37 ans que vous œuvré au sein de la communauté francophone. Vous y faites figure de pionnier. En 1982, vous faisiez déjà partie du comité consultatif pour la langue française relevant du conseil scolaire anglophone de Sudbury. Vous étiez parmi ceux et celles qui ont œuvré pour qu'enfin les francophones puissent gérer leur propre système d'éducation et leurs propres écoles. Par ailleurs, vous êtes l'un des fondateurs du conseil d'administration du Collège Boréal et avez assumé la présidence de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) pour ne nommer que quelques-unes de vos réalisations.

Mes collègues et moi-même sommes ravis et fiers que ce prix vous a été attribué et que le monde de la francophonie vous rende hommage et souligne de si belle façon votre dévouement et votre détermination pendant toutes ces années.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La présidente du Conseil,

Sylvie A. Landry

c. c. Membres du Conseil

Secteur des affaires : 1 promenade Vanier, Welland (Ontario) L3B 1A1 Tél : 905 732-4280
Siège social : 116, Cornelius Parkway, Toronto (Ontario) M6L 2K5 Tél : 416 614-0844

Conseil scolaire Viamonde
csviamonde.ca
tout est possible

ENVOYÉ PAR COURRIEL

Toronto, le 14 novembre 2019

Monsieur Mario Pelletier
Président sortant
Fédération nationale des conseils scolaires francophones
435, rue Donald, bureau 203
Ottawa (Ontario), K1K 4X5

Mario

Cher Monsieur Pelletier,

Au nom du Conseil scolaire Viamonde, j'aimerais vous exprimer tous nos remerciements pour votre importante et décisive contribution au cours des deux dernières années alors que vous assumiez jusqu'à tout récemment la présidence de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF).

Sous votre gouverne, la FNCSF a acquis une excellente réputation et a fait beaucoup de progrès sur le plan national et dans le domaine de l'éducation en français. Votre apport et votre engagement envers la francophonie y sont pour quelque chose. Ce fut un réel plaisir de travailler et collaborer avec vous!

Nous vous souhaitons bonne chance dans vos projets d'avenir et nous vous prions d'agréer, cher Monsieur Pelletier, nos salutations distinguées.

La présidente du Conseil,

Sylvie A. Landry

c. c. Membres du Conseil scolaire Viamonde

POINT NO 8.1 DE L'ORDRE DU JOUR - SPUB

Conseil scolaire Viamonde
csviamonde.ca
tout est possible

ENVOYÉ PAR COURRIEL

Le 14 novembre 2019

Monsieur Louis Arseneault
Président de la FNCSF
435, rue Donald, bureau 203
Ottawa (Ontario), K1K 4X5

Monsieur le ~~Président~~ Louis,

Au nom du Conseil scolaire Viamonde, je vous adresse toutes nos félicitations pour votre élection à la présidence de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) lors de son 29e congrès.

Votre impressionnante feuille de route, vous sera certes un atout dans les nouvelles fonctions que vous exercerez. En tant que membre du conseil d'administration de la FNCSF depuis 2017, vous êtes bien au courant des dossiers de l'heure. Le fait que vos collègues vous ont confié les rênes de la FNCSF témoigne de leur grande confiance envers vous et de leur reconnaissance envers votre apport et votre dévouement envers la francophonie et l'éducation francophone au Canada.

Grâce à votre professionnalisme, votre dévouement et vos compétences, la FNCSF saura relever avec brio les défis en éducation de langue française au cours des prochaines années. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que le Conseil envisage de travailler avec vous sur les dossiers de l'éducation.

Je vous saurais gré de transmettre nos félicitations à l'ensemble des membres du conseil d'administration de la FNCSF qui entament une nouvelle année. La FNCSF est un organisme qui jouit d'une excellente réputation à travers tout le Canada. L'engagement des membres du conseil d'administration a grandement contribué à l'avancement de l'éducation en langue française au Canada.

Encore une fois, toutes nos félicitations et recevez, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La présidente du Conseil,

Sylvie A. Landry

c. c. Membres du Conseil d'administration de la FNCSF
Membres du Conseil scolaire Viamonde

Secteur des affaires : 1, promenade Vanier, Welland (Ontario) L3B 1A1 Tél. : 905 732-4280
Siège social : 116, Cornelius Parkway, Toronto (Ontario) M6L 2K5 Tél. : 416 614-0844

Le 9 décembre 2019

Madame Sylvie Landry, présidente
Conseil scolaire Viamonde
116, Cornelius Parkway
Toronto (Ontario) M6L 2K5

Madame Landry,

Nous aimerions vous féliciter pour votre réélection à titre de présidente du Conseil scolaire Viamonde.

La FNCSF est heureuse de compter votre conseil scolaire parmi ses 28 membres qui jouent un rôle de premier plan dans les efforts déployés pour l'amélioration constante de l'éducation de langue française. Grâce à ces conseils scolaires situés dans neuf provinces et trois territoires canadiens, plus de 170 000 élèves peuvent étudier en français dans 700 établissements.

Nous vous souhaitons un nouveau mandat à la mesure de vos attentes. La FNCSF sera ravie de poursuivre sa collaboration avec vous pour l'amélioration de l'éducation en français en situation minoritaire.

Nous nous réjouissons, encore une fois, de pouvoir compter sur des personnes passionnées par l'éducation afin d'assurer la vitalité et la pérennité de nos communautés francophones et acadiennes à travers un continuum éducatif qui permet aux francophones d'être scolarisés en français de la petite enfance à l'âge adulte.

Nous vous prions d'accepter, Madame Landry, l'expression de nos meilleures salutations, et vous souhaitons un franc succès dans vos fonctions.

Le président,

Louis Arseneault

La directrice générale,

Valérie Morand

c.c. Monsieur Martin Bertrand, directeur de l'éducation

Fédération nationale des conseils scolaires francophones
435, rue Donald, bureau 203
Ottawa (Ontario) K1K 4X5
Tél. : 613-744-3443
Sans-frais : 1-888-857-6503
Info@fncsf.ca
Fncsf.ca

Fondation franco-ontarienne

le mardi 10 décembre 2019

Sylvie A. Landry (présidente) et Geneviève Oger (vice-présidente)
Conseil scolaire Viamonde
116, promenade Cornelius
Toronto (Ontario) M6L 2K5

OBJET : Élection à l'exécutif du C.A.

Mesdames,

On vous a tout récemment confirmées en poste à titre de présidente et de vice-présidente à la tête du conseil d'administration du Conseil scolaire Viamonde. Permettez-moi de vous féliciter au nom de notre propre C.A. et en mon nom personnel!

Plus que jamais, les francophones de l'Ontario français prennent leur place sur l'échiquier provincial, et ce, dans plusieurs sphères d'activité (économique, sociale, communautaire, en éducation et ailleurs). À titre de société, c'est à nous, collectivement, de voir à ce que nos enfants d'aujourd'hui soient outillés de la meilleure façon possible afin de devenir les chefs de file de demain. Nos deux organismes travaillent afin de faire en sorte que cet objectif soit atteint!

Soyez assuré que la Fondation franco-ontarienne prend plaisir à travailler avec de nombreux partenaires – dont Viamonde – afin de poursuivre l'œuvre des pionnières et pionniers de l'Ontario français. C'est ensemble que nous pouvons assurer le rayonnement de nos collectivités francophones.

Une fois de plus, félicitations pour votre engagement de plusieurs décennies en éducation et je vous transmets mes salutations distinguées.

Gilles Marchildon
Président

*5330, chemin Canotek * suite 20 * Ottawa (Ontario) K1J 9C3 * Téléphone : 613 565-4720*

*www.fondationfranco.ca * info@fondationfranco.ca*

Conseil scolaire Viamonde
tout est possible

116, Cornelius Parkway
Toronto (Ontario)
M6L 2K5

csviamonde.ca

ENVOYÉ PAR COURRIEL

Toronto, le 10 décembre 2019

Monsieur Gilles Marchildon
Président
Fondation franco-ontarienne
5330, chemin Canotek
Suite 20
Ottawa (Ontario) K1J 9C3

Monsieur,

Nous vous remercions de votre lettre de félicitations à la suite de nos récentes élection et réélection respectivement, comme vice-présidente et présidente du Conseil scolaire Viamonde.

Au nom de nos collègues et de nous-mêmes, nous tenons à vous exprimer notre reconnaissance pour tout ce que la Fondation franco-ontarienne fait pour l'épanouissement de la francophonie, de notre très belle langue et culture.

Nous comptons la Fondation franco-ontarienne comme un important partenaire et nous sommes ravis de poursuivre avec vous nos efforts pour accroître le dynamisme et la vitalité de nos collectivités francophones et ainsi assurer la pérennité de la francophonie.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La présidente du Conseil,

Sylvie A. Landry

La vice-présidente du Conseil,

Geneviève Oger

c. c. Membres du Conseil scolaire Viamonde

POINT NO 8.1 DE L'ORDRE DU JOUR - SPUB

Conseil scolaire Viamonde
tout est possible

116, Cornelius Parkway
Toronto (Ontario)
M6L 2K5

csviamonde.ca

ENVOYÉ PAR COURRIEL

Le 11 décembre 2019

L'honorable Stephen Lecce
Ministre de l'Éducation
Ministère de l'Éducation
438, avenue Université, 5e étage
Toronto (Ontario) M7A 1N3

Monsieur le Ministre,

Lors de sa réunion d'organisation tenue le 6 décembre 2019, le Conseil scolaire Viamonde a reçu son rapport annuel pour l'année scolaire 2018-2019. C'est avec plaisir que nous le partageons avec vous, dont voici le lien https://csviamonde.ca/viamonde/rapport-annuel-2018-2019/. Il est disponible en tout temps sur le site Web du Conseil : www.csviamonde.ca.

Ce rapport fait un survol des nombreuses réalisations Viamonde, qui, depuis maintenant 21 ans, se dévoue au quotidien, à la pérennité de la langue française en Ontario.

Nous avons notamment adopté notre première mission et renouvelé notre vision. Ces deux énoncés seront les piliers de notre développement et guideront nos pas et nos discussions pour plusieurs années. Notre équipe pédagogique a profité de ce moment fort pour créer un profil des compétences personnelles et scolaires que tous les élèves Viamonde doivent avoir en poche au moment de recevoir leur diplôme d'études secondaires. L'amélioration continue et l'atteinte de l'excellence font partie de l'ADN du Conseil scolaire Viamonde.

Les succès de la dernière année témoignent de l'engagement et du dévouement de l'ensemble du personnel ainsi que du dynamisme et de l'esprit d'équipe qui règnent au sein du Conseil scolaire Viamonde et de ses écoles que ce soit chez le personnel, les élèves, les parents et les membres de la communauté. Bonne lecture!

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le directeur de l'éducation,

Martin Bertrand

c. c. Monsieur Denys Giguère, sous-ministre adjoint,
Ministère de l'Éducation
Membres du Conseil

ACÉPO
Association des conseils scolaires des écoles publiques de l'Ontario

Le 11 décembre 2019

Sylvie Landry
Conseil scolaire Viamonde
116, Cornelius Parkway
Toronto (Ontario) M6L 2K5

Sylvie,

L'Association des conseils scolaires des écoles publiques de l'Ontario (ACÉPO) vous félicite pour votre élection à la présidence du Conseil scolaire Viamonde. C'est avec un grand plaisir que nous continuerons à travailler avec vous à la promotion de l'éducation laïque de langue française.

C'est grâce à une collaboration étroite avec ses membres, les conseils scolaires publics de langue française, que l'ACÉPO peut remplir sa mission, soit appuyer les conseils scolaires en assurant la promotion de l'éducation publique de langue française. En effet, l'ACÉPO existe par et pour les conseils scolaires; elle représente leurs intérêts communs, que ce soit auprès des décideurs politiques, des intervenants clés en matière d'éducation, ou aux tables de négociation. Elle est en constant contact avec ses membres, d'une part pour bien comprendre les besoins et la situation au niveau local et d'autre part, pour les informer des actions qu'elle entreprend au niveau provincial.

Soyez certain que l'ACÉPO mettra tout en œuvre pour continuer à construire avec le Conseil scolaire Viamonde une relation bénéfique, basée sur la confiance. N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des questions.

En vous souhaitant beaucoup de succès à la présidence du Conseil scolaire Viamonde, nous vous prions d'agréer, chère Sylvie, l'assurance de nos sentiments les plus sincères.

Le président,

Denis M. Chartrand

La directrice générale,

Isabelle Girard

439, av. University, bureau 800
Toronto (Ontario) M5G 1Y8
T : +1.647.499.4261
info@acepo.org
acepo.org

ACÉPO
Association des conseils scolaires des écoles publiques de l'Ontario

Le 11 décembre 2019

Geneviève Oger
Conseil scolaire Viamonde
116, Cornelius Parkway
Toronto (Ontario) M6L 2K5

Geneviève,

L'Association des conseils scolaires des écoles publiques de l'Ontario (ACÉPO) vous félicite pour votre élection à la vice-présidence du Conseil scolaire Viamonde. C'est avec un grand plaisir que nous continuerons à travailler avec vous à la promotion de l'éducation laïque de langue française.

C'est grâce à une collaboration étroite avec ses membres, les conseils scolaires publics de langue française, que l'ACÉPO peut remplir sa mission, soit appuyer les conseils scolaires en assurant la promotion de l'éducation publique de langue française. En effet, l'ACÉPO existe par et pour les conseils scolaires; elle représente leurs intérêts communs, que ce soit auprès des décideurs politiques, des intervenants clés en matière d'éducation, ou aux tables de négociation. Elle est en constant contact avec ses membres, d'une part pour bien comprendre les besoins et la situation au niveau local et d'autre part, pour les informer des actions qu'elle entreprend au niveau provincial.

Soyez certain que l'ACÉPO mettra tout en œuvre pour continuer à construire avec le Conseil scolaire Viamonde une relation bénéfique, basée sur la confiance. N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des questions.

En vous souhaitant beaucoup de succès à la vice-présidence du Conseil scolaire Viamonde, nous vous prions d'agréer, chère Geneviève, l'assurance de nos sentiments les plus sincères.

Le président,

Denis M. Chartrand

La directrice générale,

Isabelle Girard

439, av. University, bureau 800
Toronto (Ontario) M5G 1Y8
T : +1.647.499.4261
info@acepo.org
acepo.org

POINT NO 8.1 DE L'ORDRE DU JOUR - SPUB

École secondaire
Georges-P.-Vanier

Conseil scolaire Viamonde

Hamilton le 12 décembre 2019

Chers parents, tutrices ou tuteurs

Nous avons appris, probablement en même temps que la plupart d'entre vous, qu'un déversement d'eaux usées aurait eu lieu à quelques reprises dans le ruisseau situé à l'arrière de l'école au cours des dernières années. L'information partagée par le Hamilton Spectator peut être consultée à l'adresse https://www.thespec.com/news-story/9731643-exclusive-hamilton-city-council-staff-have-kept-a-24-billion-litre-sewage-spill-secret/

Malgré le côté surprenant de cette information, nous avons confiance que le bien-être et la sécurité tant des élèves que du personnel n'ont jamais été à risque. Notre édifice est rattaché au réseau d'aqueduc et d'égout municipal dont la source d'alimentation en eau potable se trouve dans une autre portion de la ville, ce qui nous assure de la qualité de notre eau. Le périmètre de l'école est clôturé de façon à empêcher les élèves d'avoir accès au ruisseau en tout temps.

Nous sommes persuadés que les autorités compétentes sauront prendre les décisions appropriées pour éviter d'autres déversements.

Nous demeurons disponibles pour répondre à vos questions en tout temps.

Le directeur de l'école

Nya Njeuga Njiha

c.c. Mme Sylvie A. Landry, présidente et membre du Conseil,
M. Pierre Girouard, membre du Conseil,
M. Martin Bertrand, directeur de l'éducation,
Mme Tricia Verreault, surintendante de l'éducation.

100, rue Macklin Nord Hamilton, ON L8S 3S1
Téléphone : 905 528-0301 Télécopieur : 905 528-7913
georgespvanier.csviamonde.ca

Microsoft
Showcase School

POINT NO 8.1 DE L'ORDRE DU JOUR - SPUB

Conseil scolaire Viamonde
tout est possible

116, Cornelius Parkway
Toronto (Ontario)
M6L 2K5

csviamonde.ca

ENVOYÉ PAR COURRIEL

Toronto, le 17 décembre 2019

Monsieur Denis M. Chartrand,
Président et
Madame Isabelle Girard,
Directrice générale
ACÉPO
439, avenue University, bureau 800
Toronto (Ontario) M5G 1Y8

Monsieur et Madame,

Nous vous remercions de votre lettre de félicitations à la suite de nos récentes élection et réélection respectivement, comme vice-présidente et présidente du Conseil scolaire Viamonde.

Au nom de nos collègues et de nous-mêmes, nous tenons à vous exprimer toute notre reconnaissance pour les nombreuses réalisations de l'Association des conseils scolaires des écoles publiques de l'Ontario (ACÉPO) au fil des années et pour tout ce que l'ACÉPO fait pour l'avancement de l'éducation laïque de langue française.

Nous comptons l'ACÉPO comme un partenaire privilégié et nous sommes ravis de poursuivre avec vous nos efforts pour répondre aux besoins éducationnels des collectivités laïques francophones en Ontario, assurer leur épanouissement et accroître le réseau de nos écoles.

Veuillez agréer, Monsieur et Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La présidente du Conseil,

Sylvie A. Landry

La vice-présidente du Conseil,

Geneviève Oger

c. c. Membres du Conseil scolaire Viamonde

City of PICKERING

Corporate Services Department
Legislative Services

Sent By Email

December 23, 2019

Charlene Rocha
St. Mary C.S.S. and FridaysForFuture
Charocha03@gmail.com

Subject: Re: Climate Emergency Declaration
Corr. 42-19
File: A-1400-001-19

The Council of the Corporation of the City of Pickering considered the above matter at a meeting held on December 16, 2019 and adopted the following resolution:

WHEREAS, climate change is a well-documented issue that poses a risk to social, economic and environmental well-being in communities around the world;

And Whereas, the United Nations' Intergovernmental Panel on Climate Change has determined the need for a significant reduction in carbon emissions in the next 11 years to avoid further economic, ecological, and societal losses due to climate change;

And Whereas, climate change is currently contributing billions of dollars in property and infrastructure damage worldwide and the City of Pickering has been impacted by extreme rain and ice storm events resulting in a loss of tree canopy, property damage, utility disruptions, and flooding along the waterfront;

And Whereas, the City of Pickering has been proactively integrating sustainability into its corporate culture for many years, while aiming to continuously balance the economic, environmental and social priorities of a healthy community;

And Whereas, a climate emergency declaration aligns with the goals and actions already being completed through existing City programs, plans and policies including but not limited to: 2014-2019 and 2019-2024 Corporate Energy Management Plans, Durham Community Climate Adaptation Plan, Durham Community Energy Plan, Amendment 23 to the Pickering Official Plan, Partners in Climate Protection Program, Sustainable Development Guidelines, Sustainable Seaton: Community-Building series, habitat protection and naturalization, Smart Commute Program, renewable energy project on Dr. Nelson F. Tomlinson Community Centre, Measuring Sustainability Reports, a 7-year Electric Vehicle Strategy, a forthcoming Integrated Transportation Master Plan;

And Whereas, the City of Pickering promotes a healthy economic development program that supports the attraction of key industries and jobs to allow for residents to work close to home;

And Whereas, the City of Pickering is attempting to maximize unique economic development opportunities within the City to further advance the establishment of key industries and support the supply chain of businesses;

Now Therefore be it resolved that the Council of the City of Pickering declares a climate emergency by endorsing the following:

1. That climate change poses a threat to both the current and future social, economic and environmental well-being of the community;

2. That the City continues to strive for a reduction in greenhouse gas emissions to reduce the local and global impacts of climate change;

3. That the City supports that mitigation, adaptation and resiliency measures continue to be considered and implemented to ensure the community remains prosperous and to reduce the short and long term impacts of climate change;

4. That the City continues to demonstrate leadership and a commitment to economic, social and environmental sustainability;

5. That the City continues to build a healthy and complete city where residents can live, work, and play without having to leave the community;

6. That Council requests staff, wherever possible, to consider climate change in municipal activities;

7. That the City continues to encourage residents, businesses, and the development community to consider climate change; and,

8. The Council shares it’s commitment by forwarding this declaration to the Federal Minister of Environment and Climate Change, Ontario Minister of Environment, Conservation and Parks, Member of Parliament for Pickering-Uxbridge, Member of Provincial Parliament for Pickering-Uxbridge, Region of Durham, Durham Region municipalities, the Durham Catholic and Public District School Boards and the Ontario French Public School Board.

9. That Staff report back to Council, no later than Q2 2020, for setting measurable performance achievements.

Should you require further information, please do not hesitate to contact the undersigned at 905.420.4660 extension 2019.

Yours truly

Susan Cassel
City Clerk

SC:rp

Copy: The Honourable Jonathan Wilkinson, Federal Minister of Environment and Climate Change
The Honourable Jeff Yurek, Minister of Environment, Conservation and Parks
Jennifer O'Connell, Member of Parliament for Pickering-Uxbridge
Peter Bethlenfalvy, Member of Provincial Parliament for Pickering-Uxbridge
Ralph Walton, Regional Clerk, Regional Municipality of Durham
Nicole Cooper, Clerk, Town of Ajax
Becky Jamieson, Clerk, Township of Brock
Anne Greentree, Municipal Clerk, Municipality of Clarington
Mary Medeiros, Interim City Clerk, City of Oshawa
John Paul Newman, Director of Corporate Services/Clerk, Township of Scugog
Debbie Leroux, Director of Legislative Services/Clerk, Township of Uxbridge
Christopher Harris, Clerk, Town of Whitby
Durham District School Board
Durham Catholic District School Board
Conseil scolaire Viamonde
Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (CEPEO)
Conseil scolaire public de district du Nord-Est de l'Ontario
Conseil scolaire du district du Grand Nord de l'Ontario
Conseil scolaire catholique MonAvenir
Conseil scolaire de district catholique de l'Est Ontarien
Conseil des écoles catholiques de langue française du Centre-Est
Conseil scolaire catholique Providence
Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario
Conseil scolaire catholique Franco-Nord
Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières
Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales

Chief Administrative Officer

Conseil scolaire Viamonde
csviamonde.ca
tout est possible

Toronto, le 8 janvier 2020

Chers parents, tutrices ou tuteurs

Plusieurs mois se sont écoulés depuis notre dernière mise à jour concernant notre projet d'ouvrir une école secondaire dans l'est de la Ville de Toronto. Nous avons pensé profiter de ce début d'année pour récapituler certains détails du dossier.

Nous attendons avec impatience une réponse de la part du ministère de l'Éducation concernant notre demande de financement visant à acheter l'édifice Greenwood Secondary School appartenant au Toronto District School Board (TDSB). Ce bâtiment, dont nous sommes locataires depuis avril 2018, a été déclaré excédentaire aux besoins du TDSB en janvier 2019. Dans les mois qui ont suivi cette annonce, nous avons enclenché le processus formel en vue de la ratification de la transaction immobilière. Au fil des mois, nous avons eu plusieurs conversations constructives avec les fonctionnaires du ministère responsable de l'analyse de notre dossier. Nous avons bon espoir que le ministère regarde d'un œil positif notre demande d'achat. D'ailleurs, nous comptons aussi déjà sur un investissement important confié par le gouvernement en janvier 2018, pour transformer le bâtiment en une école Viamonde.

Vous vous rappelez peut-être que Viamonde a rencontré la Ville de Toronto à plusieurs reprises afin d'en arriver à une entente sur l'utilisation potentielle du parc Felstead situé en face de l'école Greenwood. Nous avons tout lieu de croire qu'une fois propriétaire de l'école, il nous sera plus facile de poursuivre les discussions et démontrer le sérieux de notre proposition.

Dans les faits, depuis 2006, le Conseil scolaire Viamonde désire ouvrir une école secondaire dans l'est de la ville de Toronto afin de mieux desservir les familles qui y résident. Nous savons à quel point, chers parents, vous désirez que vos enfants étudient en français jusqu'à l'obtention de leur diplôme d'études secondaires, et ce, dans une école laïque située plus près de votre domicile. Nous entendons donc poursuivre le travail afin de réaliser le rêve des élèves et de votre famille: fréquenter une école secondaire digne de Viamonde dans l'est de Toronto.

Veuillez agréer, chers parents, tutrices et tuteurs nos salutations distinguées.

La présidente du Conseil

Sylvie A. Landry

Le directeur de l'Éducation

Martin Bertrand

c.c Membres du Conseil
Membres du comité exécutif

Secteur des affaires : 1, promenade Vansel, Welland (Ontario) L3B 1A1 Tél. : 905 732-4390
Siège social : 116, Cornelius Parkway, Toronto (Ontario) M6L 2K5 Tél. : 416 614-0894

(POINT NO 3.1.2 DU HC REPPORTÉ EN SPUB)

Sommaire des contrats octroyés de plus de 100 000 $

Annexe B

École	Projet	Nombre de soumissionnaires	Contrat accordé à
École élémentaire La Mosaïque	RFT 19-21 - Rénovation de la cuisine dans la garderie (Note 1)	4	Morossons Construction Limited
École secondaire Toronto-Ouest	RFT 19-25 - Réparation de l'enveloppe du bâtiment (Note 2)	3	Tritan Inc.
Diverses écoles	Service – Déneigement (Note 3)	18	Adcro Property Services Doug's Snowplowing & Sanding Ltd Greenspace Construction Inc Landscape Effects Group TNT Property Maintenance Inc
Secteur des communications et du marketing	Campagne de recrutement d'éléve 2020-2021	S/O	CBC Radio-Canada Solutions Média
Valeur totale des	**contrats accordés:**		**2 639 350,25 $**

Note 1 : Projet coordonné par le Conseil qui sera complètement rembourser par la garderie Le petit chaperon rouge

Note 2 : Projet conjoint avec le Conseil scolaire catholique MonAvenir. Le dépassement budgétaire sera absorbé par la contingence budgétée avec les fonds d'amélioration de l'état des écoles dans l'éventualité où l'action en justice ne réussit pas.